

FÊTE RELIGIEUSE

Le Mawlid Ennabaoui célébré demain 1^{er} décembre

Le Mawlid Ennabaoui sera célébré vendredi 12 rabie Al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué.

«Le ministère des Affaires religieuses et des wakfs informe tous les citoyens que le Mawlid Ennabaoui sera célébré le vendredi 12 rabie al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017».



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



www.dknews-dz.com

Jeu 30 novembre 2017 - 11 Rabi al-Awwal 1439 - N° 1773 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

5^E SOMMET UNION AFRICAINE-UNION EUROPÉENNE (UA-UE)
Arrivée de M. Ouyahia à Abidjan

P. 24

ALGÉRIE - OUGANDA
M. Ouyahia s'entretient à Abidjan avec son homologue ougandais Ruhakana Rugunda

P. 24

ALGÉRIE - ESTONIE
M. Ouyahia s'entretient à Abidjan avec son homologue estonien Juri Ratas

P. 24

ALGÉRIE - AZERBAÏDJAN :
Signature d'un memorandum d'entente et de coopération dans le domaine des sciences et des technologies

P. 24

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Achèvement de l'examen du projet de loi définissant les règles relatives à la poste et aux télécommunications

La Commission des transports, des transmissions et des télécommunication de l'Assemblée populaire nationale (APN) a achevé mardi ses séances consacrées à l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, présenté par la ministre du secteur, Imane Houda Feraoun.

P. 3



SITP-2017: Signature de 7 conventions entre des entreprises publiques économiques dans les domaines du transport et de la formation

P. 4

MAWLID ENNABAUI : Dispositif de la Gendarmerie nationale pour assurer la sécurité publique (MDN)

P. 4

JJEL : Alimentation en eau de quatre localités des communes de Kaous et Texenna "en juin 2018" à partir du barrage El Aghrem

P. 5

PORTS Oran : parachèvement en avril 2018 des travaux de réalisation de la jetée principale à Aïn Turck

P. 3

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE :
Le stress est un facteur déclenchant

P. 12-13

CULTURE

Ammar Ezzahi ...
Un an après la disparition de l'ami des petites gens



P. 16

F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS :
L'USM Alger, meilleure équipe dans les derbies algérois

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Une cache contenant des armes de guerre découverte à Bordj Badji Mokhtar

P. 3

FÊTE RELIGIEUSE

Le Mawlid Ennabaoui célébré demain vendredi 1^{er} décembre

Le Mawlid Ennabaoui sera célébré vendredi 12 rabie Al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017, a annoncé le ministère des Affaires religieuses et des wakfs dans un communiqué. «Le mi-

nistère des Affaires religieuses et des wakfs informe tous les citoyens que le Mawlid Ennabaoui sera célébré le vendredi 12 rabie al awal 1439 de l'hégire correspondant au 1^{er} décembre 2017».



Horaire des prières

Jeudi 11 Rabi Rabi al-Awwal 1439

Fajr	06:03
Dohr	12:37
Asr	15:14
Maghreb	17:36
Isha	19:01



CE MATIN AU CNFPS

Journée d'information sur : «La lutte contre la violence faite aux femmes»



A l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, présidera ce matin à partir de 9h au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) de Bir-Khadem, une journée d'information sous le thème «Nous sommes tous concernés par la lutte contre toutes les formes de violence». Cette rencontre a pour objectif de valoriser les efforts de tous les acteurs sociaux (les départements ministériels/ société civile) dans la protection et l'accompagnement de la femme, et souligne les progrès accomplis par les femmes grâce aux structures et mécanismes qui renforcent leur position contre la violence, instaillent le dialogue et la cohésion au sein de la société algérienne et soutiennent la poursuite des efforts visant à réduire le grave phénomène qui menace la vie, la sécurité de la société.

LE 2 DÉCEMBRE AU FORUM D'EL MIHWAR

Conférence sur «Les mécanismes de développement de la finance islamique»

Le Forum du quotidien *El Mihwar*, organise samedi 2 décembre à partir de 10h au siège du journal (Maison de la presse Tahar- Djaout), une rencontre sur «Les mécanismes de développement de la finance islamique en Algérie». La rencontre sera animée par M. Nasser Haider, Pdg d'Al Salam Bank, M. Mohamed Boudjellal, expert en économie et membre du Haut conseil



islamique, M. Kamel Rezig, économiste, M. Benarbia Mohamed, DG de Salama Assurances, M. Hafid Mohamed Seddi, DG de la banque El Baraka et M. Yazid Benmouhoub directeur général de la Bourse d'Alger.

TOURISME ET ARTISANAT
Mermouri à Béchar

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassen Mermouri, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bechar. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs infrastructures et projets relevant de son secteur ministériel.

LE 2 DÉCEMBRE À BISKRA
3^e Salon international de la datte

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre du Commerce M. Mohammed Benmeradi, effectuera samedi 2 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra. Au cours de cette visite, le ministre assistera à l'inauguration de la 3^e édition du Salon international de la datte.

LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR

Rencontre avec Mohamed Redha Bestandji et Ahmed Grif Ahcine



Les éditions ANEP, organisent cet après-midi à partir de 14h30 à la librairie Chaïb Dzaïr sise 1, avenue Pasteur Alger-Centre, une rencontre avec les auteurs Mohamed Redha Bestandji et Ahmed Grif Ahcine.



Météo

	Max	Min
Alger	14°	06°
Oran	14°	07°
Annaba	14°	08°
Béjaïa	14°	09°
Tamanrasset	24°	09°

AFFAIRE RELIGIEUSES
Mohamed Aïssa à Tlemcen

Le ministre des Affaires Religieuses, M. Mohamed Aïssa, poursuivra aujourd'hui sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Tlemcen. Le ministre présidera à partir de 12h30 à la salle des conférences de la wilaya, une rencontre avec les imams.

LES 6 ET 7 DÉCEMBRE À L'ESAA
Formation sur «Le management financier»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise les 06 et 07 décembre à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia (Pins-Maritimes, Alger), une formation-action sous le thème : «Le management financier pour financiers et non financiers». Cette rencontre a pour objectif d'enseigner les attributions relevant de la fonction finances ainsi que l'équilibre financier qui met en exergue le fonds de roulement et la trésorerie, tout en mettant en évidence l'analyse financière normative et l'intérêt de l'utilisation des outils modernes tels que le Good Will et le Scoring. Par ailleurs, ce séminaire sera illustré par des études de cas et des exercices d'application qui permettront aux apprenants d'assimiler au mieux le concept du management financier et de son application.

LI AMNIKOU
Emission ouverte aux auditeurs

L'émission hebdomadaire «Li Amnikoum», diffusée chaque jeudi sur la chaîne 1, sera ouverte cet après-midi de 16h à 17h aux questions des auditeurs en rapport avec la sécurité routière.

DEMAIN À L'OREF
Journée mondiale contre le sida

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale contre le sida, l'Office Riadh El Feth, organise demain vendredi 1^{er} décembre un événement spécial qui comprend entre autres la formation d'une grande chaîne humaine à l'Esplanade de l'Oref entre 9h et 11h, puis un spectacle du collectif El Yed Fel Yed aura lieu à 15h à la salle Ibn Zeydoun.

MÉDÉA
Signature d'un accord entre Techno Académie Barcelone et Pedraza Sport

Le président de l'académie de football "Techno Barcelone", M. Dilmi Hamid, procédera à la signature d'un accord avec l'académie espagnole Pedraza Sport, cet après-midi à partir de 13h au Centre de loisirs scientifiques de Médéa.

CE SOIR À LA SALLE IBN ZEYDOUN
Lila Borsali en concert

L'artiste Lila Borsali, sera en concert à la salle Ibn Zeydoun (OREF), ce soir à 19h avec son spectacle Soufia présenté pour la deuxième fois à Alger. Coïncidant avec la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufies. Dans un décor choisi pour l'occasion et une ambiance mystique, Lila Borsali invite le public algérois à la rencontre des merveilles du samaâ, de la profondeur des ahkam de la tradition soufie, et enfin, la découverte des histoires passionnantes de sages soufis.

PARLEMENT

APN: achèvement de l'examen du projet de loi définissant les règles relatives à la poste et aux télécommunications

La Commission des transports, des transmissions et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) a achevé mardi ses séances consacrées à l'examen du projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux télécommunications, présenté par la ministre du secteur, Imane Houda Feraoun.

Lors de la séance de clôture, présidée par Chaabane El Ouaer, en présence de la ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et du numérique, Imane Houda Feraoun, et du ministre des Relations avec le parlement, Tahar Khaoua, les membres de la commission ont formulé des propositions et des remarques et présenté des amendements liés à la forme et au fond du projet de loi, et qui seront pris en compte dans la mouture finale.

Ce projet de loi vise à renforcer les prérogatives de l'Autorité de régulation et consacrer la souveraineté de l'Etat sur les infrastructures stratégiques des télécommunications, avec la gé-



néralisation et la facilitation de l'exploitation des services de la poste et des communications électroniques, outre l'encadrement de l'usage du spectre des fréquences

radioélectriques. Le projet de loi renferme également des mesures qui en faveur de la protection de la vie privée des abonnés, l'encadrement des réseaux privés,

l'encouragement de l'investissement, et la régulation de la concurrence dans le marché des communications électroniques, outre la consolidation du droit de préemption de l'Etat, le renforcement des capacités de transport, et la rationalisation et le partage des infrastructures.

Il vise également à moderniser les services postaux et la protection des droits des abonnés, outre l'actualisation du montant des peines appliquées sur les opérateurs ou les utilisateurs qui enfreignent la loi.

APN:

Session plénière ce jour consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra jeudi ses travaux en session plénière consacrée aux questions orales pour les membres du gouvernement, indique mercredi l'APN dans un communiqué. Cinq (5) questions sont programmées pour cette session, dont une (1) pour le mi-

nistre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, deux (2) pour le ministre de la Culture et deux (2) autres pour le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ajoute la même source.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA:

Prison à perpétuité pour un trafiquant de drogue

Une peine de prison à perpétuité a été prononcée hier par le tribunal criminel près la Cour de Ouargla à l'encontre d'un individu poursuivi pour détention et transport de drogue par transit dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

Le mis en cause (A.H., 26 ans), résidant dans la wilaya de Tindouf, a été par contre déchargé des chefs d'accusation de contrebande à un degré de gravité menaçant la sécurité et l'économie nationale, pour absence de preuves. Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire

remonte à l'année 2016, lorsque le mis en cause s'est rendu aux autorités algériennes compétentes, après avoir tenté de conduire un véhicule tout-terrain chargé de 185 kilogrammes de kif traité vers la région de Bir-Lahlou, en territoire sahraoui, sur proposition d'une autre personne (M.S.B) moyennant une somme de 500.000 DA.

Il s'est rendu au lieu-dit "El-Ogda" distant de 80 km de Tindouf pour récupérer le véhicule en question, le conduire vers la région sahraouie de Bir-Lahlou et le remettre à d'autres

personnes chargées elles de l'acheminer vers une autre destination.

Après avoir été pris en chasse par une bande criminelle inconnue en plein désert, le mis en cause, qui était à bord du véhicule chargé de drogue, s'est rendu aux autorités et a avoué transporter de la drogue.

Il a été placé en détention et a fait l'objet d'une saisie des biens. Le représentant du ministère public avait requis la réclusion à perpétuité dans cette affaire, au regard de la gravité des faits reprochés.(APS)

ALIMENTATION EN EAU

La sécurité hydrique est assurée sur le moyen et le long termes à Oran

Les installations d'approvisionnement en eau potable, disponibles à Oran, notamment les stations de dessalement de l'eau de mer (SDEM), assurent la sécurité hydrique à moyen et à long termes, a affirmé le directeur des ressources en eau de la wilaya.

Intervenant au conseil de l'exécutif de wilaya tenu mercredi, Djelloul Tarchoune a présenté la situation du secteur des ressources en eau, assurant qu'Oran est à l'abri du besoin en matière d'eau potable pour le moyen et même le long terme.

Actuellement alimenté à hauteur de 99% en eau de mer dessalée, la wilaya d'Oran enregistre une production journalière de 450.000 mètres cubes d'eau, soit 385.000 m³/j pour les

besoins en eau potable et 65.000 m³/j pour les besoins industriels, a indiqué le même responsable.

Les capacités de stockage s'élèvent, quant à elles, à plus de 716 000 m³. Un volume permettant d'assurer une autonomie assez importante et couvrir les besoins actuels, et même futurs avec la croissance de population, a noté M. Tarchoune, ajoutant que la couverture de besoins supplémentaires passera évidemment par l'augmentation de la production.

La wilaya d'Oran s'approvisionnait jusqu'à 2004 par les ressources locales et régionales avec un volume mobilisé de 123 000 m³/j dont 95.000 m³/j provenant des barrages des wilayas limitrophes, 8.000 m³/j pom-

pées des eaux souterraines et 20 000 m³/j d'eau saumâtre soutirée à partir de la source de Bredéah, a-t-il rappelé, soulignant que la vision stratégique du secteur en matière de renforcement et de mobilisation de la ressource et la révision du programme de répartition ont intégré les eaux non conventionnelles provenant des SDEM notamment, dans la balance hydrique.

Cette nouvelle vision a été concrétisée par la réalisation de plusieurs stations de dessalement de l'eau de mer, à savoir la SDEM Kahrama avec une capacité installée de 90.000 m³/j, les SDEM Monoblocs de Bousfer et Les Dunes avec une capacité installée de 10.000 m³/j, la SDEM de Mostaganem avec une capacité de 200 000

m³/j, la SDEM de Chatt El Hillal (wilaya d'Ain Temouchent) avec une capacité installée de 200 000 m³/j et enfin la méga station de dessalement d'El Mactaâ avec une capacité de 500 000 m³/j.

Le taux actuel d'exploitation des ressources conventionnelles ne dépasse pas les 1%, a noté M. Tarchoune ajoutant que cette démarche vise à laisser ces ressources se régénérer.

Le conseil de wilaya a été, par ailleurs, l'occasion pour la présentation d'une étude sur l'aménagement urbain du périmètre immédiat et les abords des sites dédiés aux Jeux méditerranéens 2021, qui fera prochainement l'objet de discussions au niveau de la wilaya.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache contenant des armes de guerre découverte à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Une cache contenant des armes de guerre et une importante quantité de munitions a été découverte mardi, près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, et lors d'une patrouille menée près de la bande frontalière à Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, mardi 28 novembre 2017, une cache d'armes et de munitions», précise la même source.

Cette cache contient : «1 lance-roquettes de type RPG-7, avec deux (2), obus et une charge, (2) mitrailleuses lourdes de calibre 12,7 mm avec un canon, une base de tirs, 3 chargeurs et 5 bandes à munitions, 1 mitrailleuse lourde de type PKT, 5 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, avec 11 chargeurs de munitions et 2 fusils semi-automatique de type Simonov».

La cache contient également 1 bande à munitions pour mitrailleuse de type FMPK, 13 grenades avec 12 détonateurs, ainsi qu'une importante quantité de munitions s'élevant à 2.932 balles de différents calibres et deux (2) appareils de communications».

«Ces résultats réalisés sur le terrain réitèrent l'engagement et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à veiller sur la sécurisation de nos frontières et à contrecarrer toute tentative visant l'intégrité et la sécurité du territoire national», conclut le communiqué.

Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Jijel (MDN)

Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, ont été arrêtés, mardi à Jijel par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 28 novembre 2017 à Jijel (5^e RM), cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un (1) chargeur de munitions ont été saisis à Boumerdès (1^{re} RM)», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté à In Guezam (6^e RM), (11) contrebandiers et saisi un véhicule tout-terrain, (1,4) tonne de denrées alimentaires et (2,75) kilogrammes de drogue», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi (3) fusils de chasse et une quantité de munitions à Batna (5^e RM)». De même, (2923) unités de différentes boissons «ont été saisies à El-Oued et Ouargla (4^e RM)».

En outre, des détachements de l'ANP, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières «ont appréhendé (89) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Sidi Belabès, Jijel, Ghardaïa et In Guezam», rapporte également le communiqué.

JIJEL : Alimentation en eau de quatre localités des communes de Kaous et Texenna « en juin 2018 » à partir du barrage El Aghrem

Quatre (4) localités des communes de Kaous et Texenna dans la wilaya de Jijel seront alimentées en eau "en juin 2018" à partir du barrage EL Aghrem, a-t-on appris hier du chargé des projets au niveau de la direction des ressources en eau.

Les localités concernées sont Chadia, Bouhlal, Tassimt et Gherienna a précisé M. Mohamed kesstouri détaillant que les travaux de raccordement de ces localités à l'infrastructure hydraulique ont atteint 60 % de taux d'avancement.

Ce projet destiné à l'alimentation en eau potable de 16 000 habitants de ces localités situées au sud de la wilaya comporte la fourniture et la pose de 12 000 mètres linéaire (ml) de conduite en fonte, la réalisation de deux (2) réservoirs d'une capacité de 1500 m3 chacun, et de quatre (4) stations de pompage et leur équipement, a-t-il encore détaillé.

M. Kessouri a également indiqué, que la mise en exploitation de ce projet permettra la mobilisation de 4000 m3 précisant qu'un investissement public estimé à 200 millions de dinars a été mobilisé pour la concrétisation de ce projet, inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'alimentation en eau potable des diverses localités de Jijel.

Par ailleurs, le même responsable a indiqué que l'étude relative au raccordement de treize (13) communes à partir du futur barrage de Tabelout dont six (6) dans la wilaya de Jijel est "en voie d'achèvement".

SITP-2017:

Signature de 7 conventions entre des entreprises publiques économiques dans les domaines du transport et de la formation

Sept (07) conventions de coopération entre des entreprises publiques économiques ont été signées mardi, en marge de l'inauguration de la 15e édition du Salon international des travaux publics (SITP) au Palais des expositions d'Alger, en présence de plusieurs ministres.

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a présidé la cérémonie de signature de ces conventions entre plusieurs entreprises publiques, notamment celles signées entre la Société de gestion des gares routières d'Algérie (SOGRA) et l'entreprise Algérie Poste, portant sur le lancement d'un programme d'installation et d'exploitation de distributeur automatique de billets (DAB) et une autre pour la création d'un centre de colis postaux au niveau des gares routières.



Par ailleurs, Algérie poste a signé des conventions avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires (EGSA) pour l'installation et l'exploitation de distributeur automatique de billets (DAB) au niveau des gares ferroviaires et des aéroports.

Une convention a été signée entre l'Agence nationale

des autoroutes (ANA) et l'entreprise publique Télédiffusion d'Algérie (TDA) pour la réalisation d'un réseau "FM" au niveau de l'autoroute Est-Ouest pour garantir un bouquet d'émission de la Radio au profit des usagers, notamment des orientations et des indications sur l'état de la circulation et d'autres informations liées à cette infrastructure publique.

Au volet de la formation, une convention a été signée entre le groupe des travaux maritimes, filiale du ministère des Travaux publics et des Transports et l'Université Lounissi Ali d'El Afroun (Blida).

Par ailleurs, une convention pour le développement des projets et programmes d'infrastructures a été signée entre l'Agence italienne de gestion des autoroutes (ANAS) et l'organisme de Contrôle technique des travaux publics (CTTP).

S'exprimant en marge de la cérémonie de signature, le ministre et des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que ces conventions s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération entre les entreprises publiques économiques dans divers domaines dans le but de relever le niveau de compétitivité et fournir des services de qualité aux citoyens.

MAWLID ENNABAOU :

Dispositif de la Gendarmerie nationale pour assurer la sécurité publique (MDN)

La Gendarmerie nationale (GN) a mis en place un dispositif sécuritaire, à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui, englobant toutes les formations opérationnelles fixes et mobiles, pour la préservation de la quiétude et la tranquillité publique durant ces festivités, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«A l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif qui coïncide avec le 1er décembre 2017 et en exécution des instructions de monsieur le Général de Corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire relatives à la préservation de la quiétude et la tranquillité publique durant ces festivités, le Commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un dispositif sécuritaire englobant toutes

les formations opérationnelles fixes et mobiles, notamment que cette occasion coïncide avec le week-end, qui connaît un grand mouvement de citoyens et un déplacement important des véhicules à l'intérieur et à l'extérieur des villes», a précisé la même source.

En parallèle du dispositif sécuritaire mis en place, de nombreuses mesures ont été prises et se résument à la lutte contre le trafic des pétards et d'articles pyrotechniques pour préserver la santé publique et le renforcement des patrouilles pédestres et mobiles, de jour comme de nuit, pour préserver la sécurité des citoyens et leurs biens, a ajouté la même source.

Il s'agit également de la multiplication des points de contrôle et la programmation des patrouilles au niveau des stations ferroviaires, terrestres et des

taxis, la garantie de la fluidité de la circulation routière et de la surveillance des axes routiers (les entrées des villes et leurs périphéries) et la sécurisation des espaces ouverts au public qui se trouvent sur le territoire de compétence, a relevé le communiqué du MDN.

Il convient de souligner que le numéro vert (10-55), reste à la disposition des citoyens, en cas de demande d'assistance ou d'intervention, si nécessaire, en plus du site électronique <https://ppgn.mdn.dz>, dédié aux pré-plaintes adressées à la Gendarmerie nationale, a assuré le MDN.

Par ailleurs, le site Tariki et son application portable, fournissent tous les services pour faciliter les déplacements, à travers le réseau routier, a conclu la même source.

MAWLID ENNABAOU ECHARIF:

Le ministère de la Santé met en garde contre les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et des pétards

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a mis en garde, hier, contre les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et des pétards à la veille de la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif, rappelant que ces pratiques peuvent provoquer la mort.

Dans un communiqué rendu public, le ministère a donné une série de recommandations du Mawlid Ennabaoui Echarif qui sera célébré vendredi, rappelant les graves accidents qu'entraîne l'utilisation des produits pyrotechniques (pétards, fusées, feux d'artifices et autres).

Les incendies, le bruit de la déflagration qui risque d'endommager l'ouïe de manière irréversible outre le désagrément occasionné pour les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes et les enfants, sont entre autres risques induits par l'utilisation de ces produits

néfastes. Ces jeux pyrotechniques peuvent, en outre, causer des blessures graves, souligne le communiqué qui précise qu'elle peuvent provoquer de graves brûlures au niveau des doigts, des bras et du visage mais aussi la cécité, ajoute la même source qui rappelle par ailleurs que les personnes qui manipulent ces produits compromettent leur avenir et risquent de «ne plus pouvoir mener une vie normale». L'atteinte du globe oculaire provoque des «traumatismes avec des blessures sérieuses (érosion, ulcération, brûlures, éclatement du globe oculaire et autres), pouvant entraîner des complications et des séqueles graves et irréversibles», a indiqué la même source.

Les enfants et les adolescents sont «les plus touchés par ce type d'accidents et demeurent les plus vulnérables, sachant qu'ils ne mesurent pas l'ampleur du danger qui les guettent», souligne encore le communiqué qui met



en avant l'importance pour les adultes de sensibiliser les jeunes et les moins jeunes.

LUTE CONTRE LA ROUGEOLE ET LA RUBÉOLE:

Les parents d'élèves exhortés à adhérer à la prochaine campagne de vaccination

Des représentants des secteurs de la santé et de l'éducation nationale ont appelé, hier à Alger, les parents d'élèves à adhérer à la prochaine campagne nationale de vaccination contre la rougeole et la rubéole, tout en insistant sur l'importance de cette action pour la santé des enfants.

Prévue du 21 décembre 2017 au 7 janvier 2018 sous le slogan "Grâce à la vaccination, je me protège et je vous protège", cette campagne est destinée à l'ensemble des enfants scolarisés des cycles primaire et moyen, à l'exception des



élèves vaccinés lors de la campagne organisée en mars dernier.

Le choix des structures de santé devrait, cette fois-ci, "rassurer davantage les parents élèves", a indiqué Djamel Fourrar, directeur général de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, lors d'une rencontre de sensibilisation sur la vaccination. Considérant ces campagnes comme étant "un des meilleurs programmes permettant l'éradication

des maladies transmissibles et contribuant à la réduction de la mortalité infantile", il a tenu à rappeler que la rougeole et la rubéole sont des "maladies mortelles", d'où, a-t-il relevé, l'importance pour les parents élèves d'adhérer à la future campagne de vaccination.

Imputant, quant à elle, le peu de suivi de la campagne précédente à un "manque de coordination" entre les ministères de la Santé et de l'Éducation, Mme Djamilia Khiair, pré-

sidente de la Fédération nationale des Associations de parents d'élèves, a lancé un "appel pressant" aux parents des élèves pour faire vacciner leurs enfants, car, a-t-elle souligné, "il y va de leur intérêt et celui de toute la société".

De son côté, le président de l'Association des parents d'élèves, Ahmed Khaled, a les parents à contribuer à la réussite de cette action, mettant en avant le rôle "déterminant" des médias dans ce sens.

Lors de cette rencontre, un exposé a été présenté sur l'historique du programme national de vaccination mis en œuvre au lendemain de l'indépendance et qui a permis "une réduction de 60% le taux de mortalité infantile et atteindre un taux de 90% de couverture vaccinale, l'élimination du tétanos néonatal et une certification de la libération de la poliomyélite en Algérie depuis 2016", a-t-on expliqué.

UNIVERSITÉ

L'universitaire Mounir El Hamza remporte le prix du meilleur jeune auteur du monde arabe

Le prix du meilleur jeune auteur du monde arabe 2017, spécialité sciences de l'information et des bibliothèques, a été attribué à l'enseignant universitaire Mounir El Hamza de la ville de Chrea (wilaya de Tébessa).

Dans un entretien téléphonique avec l'APS à partir du Caire, le docteur El Hamza a indiqué qu'il a été primé pour son œuvre "La création de l'information électronique dans les institutions documentaires : fondements théoriques et pratiques scientifiques", sortie aux éditions Dar Souham (2017). Décerné tous les ans par l'Union arabe des bibliothèques et des informations, ce prix vise à stimuler les chercheurs dans diverses spécialités et de ce fait enrichir le monde arabe par de nouveaux travaux scientifiques, selon la même source.

Mounir El Hamza a reçu son prix des mains du ministre égyptien de la culture, Helmy el-Nemem, au cours d'une cérémonie organisée lundi au Caire en présence des responsables de l'Union arabe des bibliothèques et des informations.

Actuellement enseignant à l'université Larbi Tebessi de Tébessa, Mounir EL Hamza est membre permanent de l'Union arabe des bibliothèques et des informations et également membre du laboratoire national des études et recherches de l'archivage scientifique et technologique.

HABITAT

Mascara : un nouveau quota de 230 logements pour la daïra d'Aïn Farès

La daïra d'Aïn Farès dans la wilaya de Mascara a bénéficié, dernièrement, d'un quota de 230 logements sociaux et promotionnels aidés (LPA), a-t-on appris hier du chef de daïra.

La daïra a été destinataire récemment de 60 logements sociaux locatifs et 70 LPA pour la commune d'Aïn Farès et de 100 logements promotionnels aidés pour la commune de Mamounia.

Le même responsable a ajouté que le projet de 60 logements sociaux locatifs est ancien datant de trois années et qu'il a été décidé de sa reconversion vers une autre commune faute de difficultés techniques avant que le wali Mohamed Leba ait décidé de le réinscrire au profit de la commune d'Aïn Farès qui a lui a réservé un terrain d'assiette et les travaux seront bientôt lancés.

Deux terrains adaptés à la réalisation des autres quotas ont été affectés et l'élaboration de la liste des bénéficiaires sera entamée par le comité de daïra en collaboration, pour la première fois, avec la société civile au titre de la politique de démocratie participative adoptée par le gouvernement.

Ainsi, 500 dossiers seront étudiés par la commune d'Aïn Farès et 300 autres par la commune de Mamounia. Par ailleurs, le problème de curage des avaloirs dans la cité des 50 logements sociaux d'Aïn Farès sera bientôt traité pour éviter un glissement de terrain, a-t-on fait savoir.

La wilaya de Mascara a consacré une enveloppe de 3 millions DA pour cette opération avec l'aménagement externe du quartier et des 60 logements limitrophes qui seront bientôt lancés en travaux.

Les communes d'Aïn Farès et de Mamounia ont bénéficié, depuis 2010, de 1.355 aides à l'habitat rural dont 1.327 achevés et les travaux sont en cours pour 19 habitations et ceux de 9 autres non encore lancés, selon M. Kadri.

APS

PORTS

Oran : parachèvement en avril prochain des travaux de réalisation de la jetée principale à Aïn Turck

Les travaux de réalisation de la jetée principale à Aïn Turck destinée à l'accueil des navires de transport de voyageurs de la ligne maritime urbaine reliant le port d'Oran à Aïn Turck seront achevés en avril prochain, a indiqué le Président directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO).

Les travaux de réalisation de ce projet de 180 mètres, confiés à la société "Méditerranée", portent sur la pose de cubes en béton pour la protection du quai dans les mauvaises conditions climatiques, a souligné Aïssa Mohamed.

Les travaux se déroulent à une cadence accélérée et le projet sera livré en avril prochain pour être prêt la saison estivale prochaine.

Ce projet a nécessité une enveloppe de 600 millions DA sur financement des entreprises portuaires d'Oran (EPO) et d'Arzew (EPA) et la wilaya d'Oran.

A noter que l'Entreprise portuaire d'Oran a pris en charge, l'an dernier, la réalisation, au sein du port, de la gare de voyageurs de la ligne maritime urbaine reliant le port d'Oran à Aïn Turck, entrée en service la saison estivale écoulée pour un coût de 60 millions DA.

La société "Méditerranée" a pris en charge, aussi, la réalisation d'un quai d'accueil au niveau de la plage "Les dunes" à Aïn Turck pour un montant de 500 millions DA financé par l'EPO et l'EPA, a-t-on indiqué.

"Nous aspirons, à travers cet in-

vestissement, à rendre cette ligne maritime urbaine reliant le port d'Oran à Aïn Turck opérationnelle à longueur d'année, surtout après avoir enregistré 62.000 passagers entre juillet et août derniers, a fait savoir le Pdg de l'EPO.

Pour rappel, il a été procédé, sur cette ligne pour la durée de deux mois l'an dernier, à la location de deux paquebots d'Italie dotés d'une capacité de 340 et 320 passagers et disposant de commodités nécessaires.

La ligne maritime urbaine reliant Oran et Aïn Turck assurait huit dessertes par jour d'une durée de 25 minutes chacune au lieu de deux heures et plus par véhicule et ce à cause d'une circulation dense.

PATRIMOINE

Nécessité de dresser un catalogue global des manuscrits arabes scientifiques (universitaires)

Les participants au colloque national sur les manuscrits scientifiques en Algérie, clôturé hier à l'université Emir Abdelkader des Sciences islamiques de Constantine, ont appelé à dresser un catalogue global des manuscrits arabes scientifiques à l'échelle locale et internationale.

Venus de plusieurs universités du pays, les présents au colloque ont relevé qu'une telle tâche exige d'élaborer un répertoire exhaustif des catalogues publiés ou manuscrits de toutes les collections de manuscrits.

Pour Nacira Azroudi, enseignante d'histoire de cette même université

et présidente du comité d'organisation de la rencontre, ce projet nécessite la mobilisation des efforts de multiples équipes de recherche.

L'intervenante a invité les chercheurs travaillant depuis de longues dates sur les manuscrits à transmettre leurs expériences, les difficultés qu'ils ont eu à affronter et les solutions qu'ils ont su apporter.

Elle a également plaidé pour la constitution d'un laboratoire scientifique spécialisé dans la publication des manuscrits sur les diverses sciences et à créer un prix annuel récompensant les meilleures re-

cherches.

L'importance du patrimoine scientifique arabe en général algérien en particulier exige, a estimé la même universitaire, la tenue à l'avenir d'un colloque international pour faire le point sur les efforts déployés dans chaque science à part et définir des règles générales pour la publication de ce genre de manuscrits.

Ce colloque de deux jours a réuni des chercheurs des universités de Tindouf, Tlemcen, Khenchela, Ghardaïa, Sidi Bel Abbès, Skikda, Guelma et Constantine.

ÉNERGIE

Abdelmoumen Ould Kaddour : Sonatrach n'a pas quitté la Libye

Le Président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour a affirmé que l'entreprise n'a pas quitté la Libye où elle détient encore des activités.

S'exprimant au terme d'une visite de travail mardi à Hassi-Messaoud (900 km Sud d'Alger), M. Ould Kaddour a indiqué que "Sonatrach n'a pas quitté la Libye, malgré les circonstances sécuritaires que connaît ce pays voisin".

"On a toujours un appareil de forage sur place et nous voulons continuer à être en Libye", a déclaré le Pdg de Sonatrach lors d'un point de presse, en marge de sa visite de terrain.

Le Groupe Sonatrach, qui dispose d'un portefeuille de plus d'une centaine de filiales exerçant à l'échelle nationale ainsi que dans différents pays, dont la Libye, s'engage à développer ses relations de partenariat,



comme dans le cas de l'Organisation Ourhoud considéré comme un exemple d'une coopération réussie.

"Ce projet est extrêmement important et démontre le

type de relation que l'on peut avoir avec un partenaire", a-t-il souligné, ajoutant que "la relation entre les partenaires est quelque chose d'essentielle pour nous".

"Chacun a un savoir-faire et si on peut marier les deux savoir-faire, de notre part et de la part du partenaire, nous pouvons aller de l'avant, raison pour laquelle nous sommes en train de revoir la loi des hydrocarbures qui permettra d'attirer plus d'investisseurs", a noté M. Ould Kaddour.

"Nous travaillons aussi actuellement sur la stratégie, et d'ici le début de l'année prochaine, nous aurons une vision globale, notamment sur les prévisions de l'entreprise et ses objectifs", a-t-il déclaré. Créé par Sonatrach le 1er juillet 1997, en association avec différents partenaires étrangers (Anadarko, Cepsa et Pertamina), le champ d'Ourhoud, dont la production a atteint un (1) milliard de barils, de 2002 à ce jour, s'étend sur une superficie de 254,54 km² au niveau du bassin de Berkine (320 km au Sud-est de Hassi-Messaoud), a-t-on fait savoir.

OPEP-NON OPEP:

La question de reconduction de l'accord de baisse de la production au cœur de la réunion

La question de la reconduction de l'accord de baisse de la production de pétrole, au-delà du 31 mars 2018, sera au menu, jeudi à Vienne, de la réunion entre l'Opep et les pays non membres associés à cet accord dont la Russie.

En fait, deux rendez-vous majeurs sont prévus jeudi dans la capitale autrichienne: la Conférence ministérielle de l'Opep et la réunion ministérielle des pays Opep et non Opep, auxquelles prendra part le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Très attendue, la réunion Opep-non Opep intervient dans un contexte d'incertitudes liées notamment à la nouvelle vague d'offre concurrentielle provenant des Etats-Unis, une situation qui préoccupe particulièrement la Russie dont les sociétés pétrolières craignent de perdre des parts de marché alors que la hausse des cours du pétrole profite aussi aux entreprises américaines.

En octobre, la Russie a vu sa production quotidienne de pétrole augmenter à 11,3 millions de barils de brut, dépassant les 10 millions de barils produits par l'Arabie saoudite, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Toutefois, des analystes estiment que si les compagnies pétrolières russes veulent réussir, elles ne peuvent pas se permettre de trop se détacher de la ligne de conduite du gouvernement.

Pour les observateurs, en entrant dans le jeu de l'Opep, la Russie a acquis une position excellente dans la région.

Pour l'Opep comme pour la Russie, il s'agit ainsi de faire face à l'insatiable appétit des producteurs de schiste aux Etats-Unis.

En effet, alors que l'Opep accentue ses efforts à l'effet d'assurer une stabilité sur le marché, la hausse de la production américaine, qui devrait se poursuivre dans les années à venir, bouscule toujours le marché.

Selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les Etats-Unis vont dominer le marché mondial de pétrole d'ici 2025.

Ils représenteront à eux seuls 80% de la croissance de la production mondiale de brut d'ici 2025 grâce à l'essor de la production de pétrole de schiste.

Une bonne décision est de mise

Selon Bloomberg, l'Opep a fait récemment appel à des analystes pétroliers pour discuter des répercussions de la baisse qu'elle a consentie sur une éventuelle montée en puissance de l'offre non conventionnelle américaine.

Mais ces experts ont exprimé des avis divergents sur l'ampleur de l'approvisionnement concurrentiel américain.

La durée de prolongation de l'accord

dépendra en partie des estimations de l'évolution de la production américaine et d'autres bruts concurrentiels. Selon les mêmes sources, les responsables de l'Opep s'inquiètent du fait que le marché et les cabinets de consulting n'aient pas jusqu'ici une estimation claire et exhaustive des quantités de pétrole de schiste américain qui risquent de remplacer l'offre de cette organisation pétrolière. La croissance du schiste américain pour 2018 devrait osciller entre 500.000 barils par jour et 1,7 mbj, ce qui complique les prévisions de l'Opep. Face à cette situation d'abondance de l'offre, les observateurs estiment que des réajustements sont nécessaires pour donner plus de consistance à l'accord de l'Opep-non Opep. C'est à ce titre que le ministre de l'Énergie des Emirats arabes unis, Suheil al-Mazrouei, a indiqué mercredi que l'Opep et ses partenaires cherchaient encore "la bonne décision pour les marchés".

M. al-Mazrouei a rencontré mercredi matin à Vienne ses homologues d'Arabie saoudite et du Koweït mais n'a pas souhaité commenter les discussions qu'il a pu avoir avec eux.

"Nous avons besoin de nous réunir, je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant", a-t-il insisté devant des journalistes, soulignant l'importance d'une réunion technique prévue plus tard dans la journée.

Mais le ministre du Qatar ne s'est pas joint mercredi à ses voisins, ce pays étant toujours sous le coup d'un embargo des pays arabes du Golfe.

Les ministres de certains pays participants à l'accord, dont deux des trois plus grands producteurs mondiaux, l'Arabie saoudite et la Russie, se sont réunis mercredi au siège de l'Opep pour donner une recommandation technique sur la suite de l'accord.

Pour rappel, l'Opep et des pays non Opep avaient entériné en fin 2016 un accord prévoyant de réduire la production quotidienne de 1,8 million de barils par jour (mbj) sur une période de six mois à partir du 1er janvier, avec 1,2 mbj pour l'Opep et 600.000 bj pour les producteurs hors-Opep.

Les 11 pays producteurs de pétrole non Opep concernés par cet accord sont l'Azerbaïdjan, Brunei, Bahreïn, la Guinée équatoriale, le Kazakhstan, la Malaisie, le Mexique, Oman, la Russie, le Soudan et Sud Soudan.

Mais pour réduire les stocks de pétrole à leur niveau moyen des cinq dernières années et souligner la détermination des producteurs à assurer la stabilité du marché, les deux parties avaient décidé en mai dernier de prolonger de neuf mois l'accord de réduction de la production en vigueur depuis janvier 2017.

Réunion Opep-non Opep: 2 experts en énergie abordent...

-QUESTION: Selon la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), le cours du baril atteindra les 60-65 dollars en 2018, tandis que la Banque mondiale prévoit un baril à 56 dollars en 2018.

Comment expliquer les disparités entre ces prévisions sur les prix?

-ABDELMADJID ATTAR: Les incertitudes au sujet d'une éventuelle reprise de la croissance économique mondiale, ainsi que celles liées à l'évolution des foyers d'instabilité dans et autour des principaux pays producteurs de pétrole Opep ou non-Opep sont en ce moment beaucoup plus que les facteurs fondamentaux (offre-demande et croissance économique) sur les prévisions en matière de prix du baril.

C'est pour cette raison qu'il est difficile, sinon impossible, en ce moment de faire des prévisions au-delà d'une année.

Les deux institutions que vous citez n'utilisent pas les mêmes critères non plus: la BERD étant préoccupée par l'approvisionnement de l'Europe, et la BM par un environnement plus global.

Au-delà des facteurs que je viens de citer, nous assistons aussi à une modification importante des modèles de consommation énergétique liée à une évolution rapide des technologies entraînant non seulement moins de consommation, mais aussi une part croissante des ressources énergétiques alternatives (renouvelables).

Le progrès technologique est en train de devenir un des facteurs régulateurs de l'équilibre entre les différents types de ressources énergétiques, et il va falloir à l'avenir suivre de près les suites des différentes COP, même si pour le moment les résultats sont décevants.

-MOURAD PREURE: Nous avons prévu un rééquilibrage du marché vers la fin de l'année 2017 avec des prix autour de 60 dollars le baril.

Cela se confirme.

Néanmoins, cet équilibre reste fragile car tributaire de paramètres encore très aléatoires et difficiles à maîtriser.

La surabondance connue par le marché de 2014 à 2016 commence à se résorber avec des stocks fortement en baisse et une demande qui reprend franchement pour atteindre ses rythmes tendanciels d'avant crise de 2014.

Et de fait, selon l'AIE, la demande augmente de 1,4 mbj en 2017 pour atteindre 98 mbj et encore de 1,4 mbj en 2018 pour atteindre 99,4 mbj. Cela dans un contexte de reprise de l'économie mondiale dont la croissance est anticipée par le FMI à 3,6% en 2017 et 3,7% en 2018. J'observe aussi que les opérateurs sur le marché pétrolier penchent vers l'optimisme, prenant acte d'un rééquilibrage de plus en plus affirmé.

La conséquence est un prix qui retrouve ses niveaux d'il y a deux ans.

La limitation de la production par l'Opep et ses alliés se révèle efficace.

Cependant, nous restons dans ce paradigme pétrolier atypique où la flexibilité de l'offre américaine confisque à l'Opep son rôle de producteur résiduel (swing producer) qui

ajuste l'offre pour faire fluctuer les prix dans un sentier qui ne décourage pas l'investissement ni ne détruit la demande.

Les caractéristiques propres des producteurs américains font qu'il n'est pas dans leur nature de cartelliser le marché, ce qui est facteur d'incertitude forte.

Ainsi, dès que les prix augmentent, l'Opep redonne la main aux schistes américains et la production réapparaît pour réduire à néant les efforts de stabilisation du marché.

Ainsi, l'appel au brut Opep est passé de 31,9 mbj en 2016 à 32,7 mbj en 2017, ceci avec un niveau de prix autour des 50 dollars.

En 2018, l'appel au brut Opep baissera à 32,4 Mb, cela alors que la production Opep évolue depuis juillet 2017 entre 32,7 et 32,9 mbj. La baisse des stocks de l'OCDE s'en ressent forcément puisque avec 3,016 Mbbl, ils restent supérieurs de 350 Mbbl par rapport à leur niveau de 2014.

Cependant, considérant l'évolution de la demande, les stocks ont relativement baissé et ce signal est intégré par le marché et soutient forcément le niveau des prix actuels.

Il est connu que la baisse des stocks soutient les prix et gonfle l'offre en même temps.

Avec, encore une fois, l'épée de Damoclès des schistes américains qui reviennent sur le marché dès une hausse des prix.

Donc rééquilibrage d'une part, mais aussi fortes incertitudes. Il reste que beaucoup d'efforts sont encore nécessaires pour l'Opep et ses alliés pour éponger les excédents qui continuent à freiner la courbe ascendante des prix qui aurait été plus franche sans cela. Le profil plat de la courbe des prix à court terme signale néanmoins un rééquilibrage, encore une fois tributaire fortement de la reconduction de l'accord de Vienne et de la discipline qui doit nécessairement l'accompagner.

N'oublions pas aussi le facteur géopolitique: Les turbulences au Moyen Orient, le problème kurde et ses impacts sur la stabilisation encore aléatoire de l'Irak, les évolutions contrastées de la situation politique interne en Arabie Saoudite qui génèrent des incertitudes fortes pour ce pays réputé stable, les rivalités saoudo-iraniennes et les recompositions géopolitiques qu'elles induiraient inévitablement dans la région et qui sont difficiles à estimer aujourd'hui. Tous ces éléments sont à prendre en compte avec minutie. Aujourd'hui, le niveau des stocks ne fait pas craindre, en cas de conflit, de risque de rupture d'approvisionnement, ce qui contient la hausse des prix. Mais une dynamique de diffusion de l'instabilité et des évolutions chaotiques (comme on en a déjà connu dans cette région dans des pays pétroliers importants) ne sont pas à exclure. Les marchés sont aux aguets. La marge d'incertitude n'a jamais été aussi forte de ce point de vue. Néanmoins, pour vous répondre, je pense que les prix fluctueront en 2018 autour d'un pivot de 60 à 65 dollars le bari. Je pense que les prix pétroliers ont amorcé une orientation haussière qui converge avec les tendances de long terme et qui prennent en compte une anticipation d'épuisement des réserves et un renchérissement des coûts de production.

La FAO et la BERD se réengagent pour des chaînes alimentaires durables

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont décidé de continuer à œuvrer ensemble pour rendre les chaînes alimentaires plus écologiques, a indiqué la FAO sur son site web.

Pour cette cause, les deux institutions ont célébré leurs 20 ans de collaboration par la signature d'un Protocole d'accord à Londres entre le président de la BERD, Sir Suma Chakrabarti, et le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva.

Par ce protocole, les deux institutions ont uni leurs forces pour le renforcement des systèmes agroalimentaires, en les rendant plus écologiques et plus inclusifs à travers le Sud et l'Est de la Méditerranée, l'Europe centrale, orientale et l'Asie centrale.

Elles ont ainsi insisté sur l'importance des initiatives visant à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets dans le secteur agricole.

«Nous considérons notre partenariat avec la FAO comme crucial afin d'encourager la transition du secteur agroalimentaire dans notre région», a déclaré M. Chakrabarti.

En tirant parti de l'expertise technique et politique de la FAO, «nous pouvons investir de manière plus efficace au sein des chaînes agroalimentaires, en aidant à améliorer la productivité, l'efficacité énergétique et la création d'emplois, tout en encourageant une croissance inclusive et durable», a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. da Silva a déclaré: «Les régions où nous travaillons ensemble, l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et le Sud et l'Est de la méditerranée, jouent des rôles essentiels mais divers sur les marchés alimentaires et agricoles mondiaux».

Et d'ajouter: «Je suis certain que nous continuerons à développer nos forces et à soutenir l'émergence d'un environnement propice à l'ensemble des protagonistes privés, des petits exploitants agricoles aux grandes agro-industries».

Depuis le début de leur coopération, la BERD et la FAO ont collaboré sur plus de 150 projets pour une valeur totale de 36 millions de dollars américains.

Par exemple, après que l'Ukraine ait imposé des restrictions à l'exportation de céréales et des quotas il y a bientôt dix ans, affectant l'agriculture nationale de manière générale, la BERD et la FAO ont initié une nouvelle ère en matière de dialogue sur les politiques gouvernementales entre secteur public et privé et sur les problèmes liés au secteur. Depuis, le



groupes de travail spécialisés dans les céréales, les produits laitiers, la viande, l'horticulture et d'autres secteurs ont permis de faciliter les changements au niveau des normes alimentaires, de se débarrasser des réglementations qui freinaient les investissements et de soutenir la diversification des nouveaux marchés, note la FAO.

Cela a permis à l'Ukraine de devenir l'un des principaux exportateurs alimentaires et un membre actif du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) du G20, une plateforme interinstitutionnelle destinée à améliorer la transparence des marchés alimentaires et les réponses politiques en faveur de la sécurité alimentaire. Selon la publication, à l'avenir, œuvrer à rendre les systèmes agroalimentaires plus durables sera l'une des principales priorités des efforts conjoints de la FAO et de la BERD. Il s'agira notamment d'aider les pays à réduire leurs pertes alimentaires, à utiliser les ressources de manière plus efficace et à réduire l'empreinte énergétique du secteur.

Les deux institutions ont déjà développé une approche permettant aux pays et aux investisseurs d'adopter en priorité des technologies intelligentes face au climat dans le secteur agricole - des pompes à eau solaires aux entrepôts frigorifiques ne consommant que peu d'énergie.

L'approche a déjà été appliquée dans certains pays nord-africains et est actuellement étudiée au Kazakhstan et en République kirghize.

La FAO et la BERD réfléchissent également au potentiel des résidus agricoles inutilisés qui peuvent être

transformés en bioénergie pour le chauffage, la cuisine et l'électricité dans des pays tels que l'Égypte et la Turquie.

Concernant le souci de rendre les chaînes de valeur plus inclusives, l'intégration des producteurs et des entreprises de petite et de moyenne taille dans les chaînes de valeur alimentaires modernes est également importante en vue d'assurer une certaine durabilité de la ferme à l'assiette.

Dans ce sens, la FAO et la BERD aident ces entreprises à parvenir à une meilleure qualité alimentaire et à adopter de bonnes normes en matière de salubrité.

Cibler des marchés plus développés implique de créer de la valeur ajoutée, mais est aussi plus rentable, note la FAO.

En Géorgie, en Serbie et au Monténégro, les deux institutions ont soutenu le développement des Indications géographiques, qui est un système d'étiquetage basé sur l'origine qui protège la réputation des produits agroalimentaires traditionnels, en les aidant à sortir du lot grâce à des normes de haute qualité.

Dans des pays maghrébins, la FAO et la BERD soutiennent le secteur de l'huile d'olive en augmentant les opportunités de marchés et en créant des emplois, en particulier pour les jeunes.

Selon la publication, réaliser les objectifs de développement durable d'ici 2030, qui son éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, lutter contre le changement climatique et réduire les inégalités, nécessitera une meilleure coopération du secteur public avec le secteur privé, des alliances stratégiques et de l'innovation.

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE Conférence ministérielle méditerranéenne sur l'économie bleue aujourd'hui à Naples

La conférence ministérielle sur l'initiative pour un développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale se tiendra jeudi 30 novembre à Naples (Italie), à laquelle prendra part le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgh, à l'indiqué mercredi un communiqué du ministère. Cette conférence ministérielle informelle fait suite à la déclaration ministérielle sur l'économie bleue approuvée par l'Union pour la Méditerranée en novembre 2015, précise la même source. Elle constitue le cadre de validation des modalités de gouvernance devant permettre la mise en œuvre de l'initiative de développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale, à travers la mise en place d'un comité directeur qui sera présidé par l'Algérie et la France, note le communiqué. Les différentes réunions techniques tenues à ce jour ont permis d'aboutir à la définition de l'ensemble des éléments constitutifs de l'initiative. Le ministère de l'Agriculture affirme à ce propos qu'il appartient maintenant aux instances politiques d'approuver ce cadre pour permettre l'opérationnalisation de l'initiative de développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale.

Cette initiative impliquera de manière prioritaire cinq pays partenaires, à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc au côté de cinq Etats membres de l'Union Européenne (France, Italie, Portugal, Espagne et Malte).

BREXIT: Londres et Bruxelles d'accord sur le règlement financier selon la presse britannique

Les négociateurs britanniques et européens sont parvenus à un accord sur le règlement financier du Brexit, sur un chiffre compris entre 45 et 55 milliards d'euros, selon le quotidien britannique *The Telegraph* mardi soir.

Deux sources ont confirmé au journal que les deux parties étaient tombées d'accord en fin de semaine dernière sur cette question, l'un des principaux points d'achoppement des négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Selon le *Telegraph*, le chiffre final «sera compris entre 45 et 55 milliards d'euros», en fonction du calcul réalisé par chaque camp d'après «une méthodologie préparée en commun».

Jusqu'ici, l'offre financière du gouvernement britannique se situait autour de 20 milliards d'euros, une proposition qui avait été rejetée par le président du Parlement européen Antonio Tajani, qui avait estimé que la facture s'élevait plutôt à entre 50 et 60 milliards d'euros. Sollicités par l'AFP, la Commission européenne et le ministère britannique du Brexit n'ont pas confirmé l'accord. «Des discussions intensives entre le Royaume-Uni et la Commission européenne se poursuivent cette semaine à Bruxelles» où «nous tentons de trouver un accord», a expliqué le DEXEU, dans un bref message envoyé par email.

Un tel accord représenterait un progrès très important dans les négociations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne entamées en juin : les 27 autres pays de l'UE ont fait du règlement financier une condition préalable à l'ouverture des discussions sur la future relation entre l'UE et Londres.

Bruxelles exige également des «progrès suffisants» sur la question des droits des Européens vivant au Royaume-Uni après le Brexit et sur les conséquences du divorce sur la frontière entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord. C'est pendant un sommet prévu pour les 14-15 décembre à Bruxelles que les 27 diront s'ils acceptent d'ouvrir cette deuxième phase, que le Royaume-Uni s'impatiente de pouvoir commencer. Le 24 novembre, le président du Conseil européen Donald Tusk avait donné dix jours à la Première ministre britannique Theresa May pour «constater des progrès du côté du Royaume-Uni sur tous les sujets».

Les deux dirigeants doivent se rencontrer le 4 décembre pour faire le point sur les négociations.

APS

CHANGE

L'euro monte un peu face au dollar

L'euro montait un peu face au dollar hier dans un marché toujours attentiste où le dollar demeurait affaibli par les incertitudes économique et politique aux Etats-Unis, tandis que la livre britannique se reprenait.

L'euro valait 1,1864 dollar contre 1,1843 dollar mardi soir. La monnaie unique européenne montait face à la devise japonaise, à 132,24 yens pour un euro contre 131,93 yens mardi soir, le yen étant affecté par un nouveau tir de missile balistique par la Corée du Nord.

Le billet vert se stabilisait face à la monnaie nipponne, à 111,47 yens pour un dollar contre 111,40 yens la veille. «Actuellement, le sujet principal (sur le marché, NDLR) est la réforme fiscale aux Etats-Unis et les efforts du président Donald Trump pour la faire adopter par le Sénat», a commenté Konstantinos Anthiis, analyste chez ADS Securities. «Les progrès ont été lents mais la commission du budget a voté mardi pour que le projet soit soumis au vote probablement dès jeudi», a poursuivi l'analyste.

«Si le Sénat approuve la réforme, cela serait vu comme une victoire majeure pour Donald Trump, même si ce n'est pas le document législatif initialement promis par le président, et aurait un effet positif sur le dollar», a expliqué M. Anthiis. Les cambistes restaient tout de même pru-

dents, d'autant plus qu'une série d'indicateurs était attendue aux Etats-Unis ce mercredi, en particulier la deuxième estimation du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre.

Ils seront aussi attentifs à une audition de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed) Janet Yellen devant la Commission économique du Congrès.

Pour sa part, la livre britannique se reprenait face à l'euro et au dollar, atteignant même 1,3431 dollar, un sommet en deux mois. «L'appétit pour la livre est solide» suite à des informations de presse faisant état d'un accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE) sur le règlement financier du Brexit, sur un chiffre compris entre 45 et 55 milliards d'euros, a relevé Ipek Ozkardeska, analyste chez London Capital Group.

«La note est élevée, mais elle va permettre aux deux parties de partir du La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1666 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face à la devise américaine, à 0,9833 franc pour un dollar.

La devise chinoise s'appréciait face au billet vert, à 6,6004 yuans pour un dollar contre 6,6078 yuans mardi. L'once d'or valait 1.284,52 dollars, contre 1.291,85 dollars mardi au fixing du soir.

OUARGLA : L'économie de l'eau dans l'irrigation agricole, au centre d'une journée de sensibilisation à Touggourt

L'économie de l'eau dans l'irrigation agricole fut le thème d'une journée d'information et de sensibilisation, hier à Touggourt, ciblant les agriculteurs de la région d'Oued-Righ. Organisée par l'Agence du bassin hydrographique Sahara (ABHS) à l'institut national de recherche agronomique (INRA) de Sidi-Mahdi, la rencontre vise à sensibiliser les agriculteurs sur l'utilisation rationnelle de la ressource hydrique dans leurs activités, et sur l'éventualité de recours aux ressources en eau non conventionnelles, notamment la réutilisation des eaux usées épurées aux fins d'irrigation. Elle offre aussi un espace pour l'échange de connaissances et la présentation d'expériences pratiques sur les procédés modernes d'irrigation des palmeraies, en plus d'une visite d'exploration à la station pilote de phyto-épuración des eaux de Témachine (wilaya déléguée de Touggourt). Les axes retenus dans le cadre de cette journée se sont articulés autour de l'agriculture dans les grands périmètres irrigués (état actuel de celui d'Oued-Righ), les techniques modernes d'irrigation pour une économie d'eau, la gestion participative des ressources en eau, la réutilisation des eaux traitées des palmeraies d'Oued-Righ dans l'irrigation. Animée par des cadres de l'ABHS, de l'INRA (Sidi-mahdi), de l'institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) de Djamaâ (El-Oued), et du centre de formation et de vulgarisation agricole de Touggourt, cette journée d'information et de sensibilisation est organisée en collaboration avec les structures des secteurs des Ressources en eau et de l'Agriculture, selon les organisateurs.

SOUK AHRAS: Placement de plus de 5.100 demandeurs d'emploi depuis janvier dernier

Un total de 5.116 demandeurs d'emploi dans la wilaya de Souk Ahras, a été placé dans des entreprises économiques, depuis début 2017, dans le cadre des dispositifs gérés par l'agence de wilaya de l'emploi (AWEM), a indiqué mardi le directeur de cette agence, Abderrezak Mazouz.

S'exprimant lors d'une journée "portes ouvertes" sur les dispositifs d'emploi, organisée en faveur des médias, le même responsable a précisé que ces placements concernent 2.287 emplois dans le cadre du système dit "classique" dont 1.448 pour le secteur public et 814 pour celui privé en plus de 25 autres relevant des entreprises étrangères.

Ces placements (2.287) sont répartis sur plusieurs secteurs dont 551 postes créés par le secteur de l'industrie, construction et travaux publics (603), l'agriculture (550) générés par la société de génie-rural et les services (583), selon le même responsable.

Pas moins de 2.829 autres demandeurs d'emploi ont également bénéficié de postes de travail durant la même période dont 273 emplois, créés au titre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 269 autres dans



le cadre des contrats de travail aidé (CTA), a-t-il ajouté.

Ces résultats ont été obtenus à la faveur de l'ensemble des sorties et visites sur le terrain à destination des entreprises économiques, à savoir l'organisation de 545 visites vers 3.000 établissements, a-t-il fait remarquer.

Ces visites, selon la même source, ont permis l'enregistrement de 1.852 postes d'emploi au titre du système classique, 83 offres du DAIP et 41 autres dans le cadre des CTA.

Le directeur de l'antenne locale de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) Hachemi Ben Achour, a affirmé de son côté que depuis début janvier 2017, 55 micro-entreprises contribuant à la création de 128 postes de travail permanents ont été recensés à l'échelle locale, notant que 50 % de ce nombre global d'entreprises ont été créées par des diplômés des instituts

et centres de la formation professionnelle, 23 % par des diplômés universitaires et le reste par des jeunes sans qualification. L'antenne locale de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a participé également dans la relance du secteur de l'agriculture durant ces deux dernières années où 40 % des projets financés, ont été créés par ce secteur, toutes activités confondues à l'instar de la filière laitière, celle ovine et céréalière, a fait remarquer dans ce même contexte le directeur local de cette caisse.

Initiée par divers dispositifs d'aide à l'emploi en l'occurrence l'ANEM, la CNAC et l'ANSEJ, les différentes mesures, procédures et programmes mis en place pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi pour la création des micro-entreprises et le placement dans des entreprises économiques ont été mis en exergue à cette occasion.

ORAN: 130 sourds-muets en formation en langage des signes

Quelque 130 sourds-muets du pays et de l'étranger bénéficient d'une formation en langage des signes, qui se poursuivait mardi à Oran, a-t-on appris auprès de la direction de l'action sociale. Cette formation initiée par la Fédération nationale des sourds algériens est destinée à toutes les fédérations de wilayas du pays de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, de Tunisie, du Maroc, de Libye et de Mauritanie, a indiqué la

responsable du service solidarité à la DAS.

Cette rencontre de formation, lancée lundi, vise à promouvoir le langage des signes chez les sourds-muets et son apprentissage par un encadrement d'experts en vue d'acquies de nouvelles techniques de communication avec différentes couches sociales, a déclaré Nassima Tabet. Cette initiative permet l'apprentissage du langage des signes pour aider cette frange de communiquer avec

le monde extérieur.

La rencontre enregistre la présence de trois filles d'Algérie, huit de Tunisie et une du Maroc, a indiqué le vice-président de la Fédération nationale des sourds algériens. A cette occasion, deux ateliers sont prévus, le premier axé sur les signes et le deuxième pour une conférence au profit des présidents de fédérations de wilayas des sourds-muets et leurs secrétaires généraux sur le mode de gestion de

ces organisations, a ajouté Kacha Ayache. Il a noté que cette formation intervient après la rencontre tenue en mai dernier à Biskra et sera généralisée à d'autres wilayas du pays.

La rencontre de formation qui se poursuit jusqu'au 3 décembre prochain à Oran est organisée en collaboration avec la wilaya d'Oran et la Fédération internationale des sourds et sera ponctuée par la remise de diplômes aux formés.

GUELMA

Le taux des entreprises en faillite bénéficiaires du Fonds de Garantie des crédits aux PME n'excède pas les 6%

Le directeur général du Fonds de Garantie des Crédits aux PME (FGAR), Abderraouf Khalef a révélé mardi à Guelma que le taux de sinistralité relevé auprès des entreprises ayant bénéficié des garanties de ce fonds n'excédait pas les 6%.

S'exprimant en marge d'une rencontre nationale sur "la compétitivité des petites et moyennes industries (PMI) algériennes à l'ombre des changements internationaux et régionaux" qui s'est clôturée mardi à l'université de Guelma,

ce responsable a estimé que "le pourcentage d'entreprises défaillantes restait minime en comparaison à d'autres pays voisins où ce taux avoisine généralement les 25 %".

Le FGAR, a depuis sa création en 2004 jusqu'en 2017, accordé plus de 2000 garanties à des PME activant dans divers secteurs, pour un coût total des projets de 180 milliards de dinars l'équivalent de 2 milliards de Dollars, a-t-il révélé.

Ce responsable a, par ailleurs, ajouté

que les chiffres enregistrés par le FGAR sont "plus que positifs" et démontrent l'efficacité de ce dispositif dans le développement de l'économie algérienne soulignant que plus de 62 000 emplois ont pu être créés jusqu'ici par les PME ayant bénéficié des garanties du Fonds.

S'adressant aux investisseurs, Il a mis en avant les avantages offerts par le Fonds qui, a-t-il rappelé, a signé 21 accords de partenariat avec des institutions financières et bancaires avant de soutenir que le FGAR est également

lié par des accords avec des institutions financières exerçant selon les normes de la finance islamique.

Plusieurs communications ont été faites par des experts et des enseignants universitaires au cours de cette rencontre nationale de deux jours organisée par la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Souidani Boudjemâa et le laboratoire en coordination avec la direction de l'Industrie et des mines.

APS

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AÏSSA :

«L'Algérie refuse le retour du discours extrémiste visant à semer le désespoir chez les jeunes»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a affirmé mardi à Blida que l'Algérie refuse le retour du discours extrémiste visant à semer la haine et le désespoir chez les jeunes.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une cérémonie qu'il a présidée à l'occasion du Mawlid Ennabaoui, M. Mohamed Aïssa a précisé que «l'Algérie rejette le sectarisme qui divise les Musulmans et soutient le discours puisé de la tradition de notre Prophète (QSSSL) qui prêche la tolérance».

Evoquant des tentatives extérieures visant à semer l'anarchie en Algérie à travers la propagation des idées extrémistes à l'origine de la scission dans plusieurs pays voisins qui vivent au rythme des explosions et des tueries, M. Aïssa a déclaré que «le peuple algérien s'oppose à ces tendances par amour pour sa patrie». M. Mohamed Aïssa a estimé que la meilleure façon de lutter contre ces mouvements extrémistes est de célébrer le Mawlid Ennabaoui qui constitue une occasion pour perpétuer les valeurs et les principes de notre Prophète (QSSSL).

Il a de ce fait appelé les imams dans les mosquées à mettre à profit cette célébration pour inculquer la tradition du Prophète Mohamed (QSSSL).

Concernant l'exploitation des réseaux sociaux par certaines parties pour déclarer «interdit dans la religion» la célébration du Mawlid Ennabaoui, M. Aïssa a indiqué que les imams sont présents également sur les pages Facebook pour répondre à ces «niaiseries», rappelant que c'est l'Association des Ulémas musulmans algériens qui a instauré la tradition de la célébration



du Mawlid Ennabaoui.

Le premier responsable du secteur a par ailleurs réfuté les informations relayées par des médias selon lesquelles le parti libanais Hizbollah aurait financé le mouvement Hamas via des banques algériennes, exprimant le refus de l'Algérie d'entrer dans un conflit sectaire.

S'agissant de la suppression de la Basmala des manuels scolaires, M. Mohamed Aïssa a indiqué que le ministère de l'Éducation a pris des mesures de sanctions contre les parties à l'origine de ce problème, ce qui reflète, a-t-il ajouté, la «bonne intention du gouvernement de ne pas porter atteinte aux symboles religieux dans les manuels

scolaires». Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a présidé mardi soir une cérémonie à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, organisée au niveau du siège de la wilaya. Les lauréats du concours du Mawlid Ennabaoui ont été honorés à cette occasion dont le plus jeune récitant du Saint Coran, Islam Benbara, âgé de 9 ans qui s'est vu offrir une Omra en compagnie de ses parents.

M. Mohamed Aïssa a visité en outre «Dar El Ihasane», une maison d'accueil pour malades atteints du cancer et octroyé des aides financières pour la prise en charge des cancéreux issus des différentes wilayas.

JUSTICE Le président de l'ES Sétif condamné à 5 ans de prison ferme

Le président du club sportif de football de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis) Hassan Hammar, a été condamné mardi par le tribunal de Sétif à 5 ans de prison ferme dans une affaire d'accaparement indu de l'argent d'une coopérative immobilière.

La même peine a été prononcée contre le trésorier de cette coopérative tandis que les autres coaccusés dans la même affaire ont écopé de peines de prison allant de 1 à 5 ans. Ces peines ont été assorties d'amendes et de la préservation des droits financiers des victimes.

Cette coopérative immobilière qui a été créée en 1999 a acquis deux terrains divisés en 84 lots de 400 m² et 64 lots de 200 m². Avec le temps, la superficie des lots a régressé à 150 m², des noms de nouveaux bénéficiaires ont été ajoutés alors que d'autres personnes ont vu leurs attributions annulées.

Le nombre des bénéficiaires a dépassé les 300. Hassan Hammar avait passé la présidence de la coopérative en 2014 à une autre personne, selon la défense des victimes.

EL-TARF : Arrestation de quatre dangereux dealers

Les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont appréhendé mardi quatre (4) dealers s'apprêtant à écouler d'importantes quantités de produits psychotropes, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Exploitant une information faisant état de ce trafic, les services de police ont d'abord arrêté un premier suspect, originaire de la commune de Chihani, relevant de la daïra de Dréan, en possession de trois plaquettes de psychotropes, a précisé la même source. La perquisition du domicile du prévenu a permis de récupérer quatre autres plaquettes de drogue, a ajouté la même source.

Une sourcière tendue au chef-lieu de wilaya a permis d'appréhender trois autres complices à bord d'un véhicule touristique en pro-



venance de la wilaya de Constantine, a-t-on ajouté, précisant que la fouille du véhicule a permis de récupérer 178 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés dans le siège avant.

Poursuivis pour trafic

de drogue, deux des quatre mis en cause, âgés entre 20 et 30 ans, ont été placés sous mandat de dépôt alors que les deux autres ont été placés sous contrôle judiciaire, a indiqué la même source sécuritaire.

MÉDÉA

Près de 112 000 unités de produits pyrotechniques saisies par la gendarmerie



Une importante quantité de produits pyrotechniques, estimée à près de 112 000 unités, a été saisie récemment par la gendarmerie de Médéa, lors d'opération de contrôle routinier de véhicules transitant par la wilaya, a-t-on appris hier du groupement de gendarmerie.

La plus grosse prise a été effectuée par les éléments de la brigade de gendarmerie de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa, ou pas moins de 84936 pétards et autres produits pyrotechniques, ont été saisis dans le cadre de la lutte contre l'acquisition de produits interdits à l'importation et la vente.

Deux autres saisies ont été également opérées par ce même corps de sécurité, au niveau d'un point de contrôle de la route nationale N 18, desservant la localité de Guelb-El-Kebir, à 81 km à l'est du chef-lieu de wilaya, et à l'entrée de la commune d'El-Hamdan, route nationale N 1, où une quantité respective de 31952 et 28020 unités pyrotechniques ont été saisis sur place, a précisé la même source.

TLEMCEN

Saisie de près de 17.500 euros à la gare maritime des voyageurs de Ghazaouet

Une somme de 17.405 euros a été saisie au à la gare maritime de transport de voyageurs en partance vers la ville espagnole d'Almería, par les éléments de la police des frontières (PAF), apprenait-on, hier, de la cellule de communication de ce corps constitué.

La saisie a eu lieu au cours d'une fouille corporelle effectuée, mardi, sur un voyageur nommé R. H. (55 ans), précisément dans la poche intérieure de son manteau où étaient dissimulés les billets d'argent, précise-t-on.

Le mis en cause a été arrêté pour infraction à la législation des changes et des mouvements de capitaux depuis et vers l'étranger, ajoute-t-on, faisant savoir que ce voyageur a été mis à la disposition de la sûreté de daïra de Ghazaouet pour complément d'enquête.

Selon les règlements, les voyageurs, résidents et non-résidents, sont tenus de déclarer, aux services douaniers, à l'entrée ou à la sortie du pays, les devises en leur possession lorsque le montant est égal ou supérieur à mille (1.000) euros, précise-t-on, se référant au règlement 16-02 de la Banque d'Algérie publié au Journal officiel n° 25 de l'année 2016.

APS

FRANCE: 2 à 7 ans de prison ferme pour trois passeurs



Trois passeurs étrangers - un Irakien, un Iranien et un Afghane - ont été condamnés mardi à des peines allant de deux à sept ans de prison ferme pour avoir constitué un réseau de septembre à novembre 2016 à Calais dans le nord de la France. Le 15 novembre 2016, leur véhicule immatriculé en Grande-Bretagne avait accéléré et manqué de renverser un policier à la vue d'un barrage des forces de l'ordre.

Considéré comme la tête du réseau, un Irakien de 29 ans condamné à sept ans de prison ferme avec interdiction définitive du territoire français pour

aide à l'entrée ou au séjour irréguliers, s'est évadé de la prison de Béthune (nord) et fait l'objet d'un mandat d'arrêt. Il a également éclopé d'un an de prison ferme pour son évasion. Le tribunal correctionnel de Boulogne-sur-Mer (nord) a également condamné un Afghane de 35 ans, décrit comme son « bras droit », à trois ans et six mois de prison ferme, et un Iranien de 22 ans à deux ans de prison.

Le ministère public a estimé que ce dernier avait participé au réseau « pour faire passer sa femme et son enfant en Grande-Bretagne, pas pour se faire de l'argent ».

GB Le prince Harry et Meghan Markle se marieront en mai au château de Windsor

Le Prince Harry et Meghan Markle, une actrice américaine, se marieront en mai à la chapelle Saint-George, au château de Windsor, a annoncé mardi le palais de Kensington.

« Sa Majesté la reine Elizabeth II leur a accordé la permission de se marier dans la chapelle. La famille royale financera le mariage », indique un communiqué du palais. Meghan sera baptisée selon le

rite anglican et confirmée pour ce mariage, et « va demander la citoyenneté britannique, ce qui prendra plusieurs années », a déclaré un porte-parole du prince, Jason Knaf. Il a affirmé que le château de Windsor, où la reine passe la plupart de ses week-ends, était un « endroit très spécial » pour Harry et Meghan, qui y avaient passé du temps ensemble. Vendredi, le couple se rendra à Nottingham.

ham, dans le centre de l'Angleterre, pour de premiers engagements officiels. « Le prince Harry et Miss Markle se rendront vendredi à Nottingham pour deux engagements sur des sujets qui passionnent son Altesse royale - la sensibilisation à la question du sida et la criminalité juvénile », a indiqué le palais. Le couple qui se fréquente depuis 16 mois, a annoncé ses fiançailles lundi.

GRÈCE: 4 migrants morts lors d'une course-poursuite avec la police

Quatre migrants ont été tués et quatre autres blessés lors d'une course-poursuite avec la police près de Kavala, dans le nord-est de la Grèce, a indiqué hier un communiqué de la police.

Le chauffeur d'un véhicule, un Pakistanais de 35 ans, passeur présumé et transportant huit migrants, ne s'est pas arrêté mardi soir à un barrage sur la route, puis est tombé

dans un ravin en tentant d'échapper à la police qui le poursuivait, selon ce communiqué.

Quatre migrants ont été tués sur le coup et quatre autres ont été transférés à l'hôpital de Kavala, dont un dans un état critique. Le chauffeur a également été blessé. La police n'a pas révélé la nationalité des migrants à bord de ce véhicule.

APS

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE MIGRANT: Nécessaire précision de la notion du « migrant » pour lui définir un cadre légal

L'enseignante en linguistique à l'université Alger II, Karima Ait Dahmane a affirmé mardi que les différentes connotations du mot « migrant » dans les discours médiatiques et politiques nourrissent un intérêt particulier pour la question de la migration et des migrants, précisant que l'amalgame pourrait rendre la définition d'un cadre légal spécifique au migrant plus complexe, ce qui implique une précision de cette notion.

Lors d'un colloque intitulé « le migrant dans les discours des deux rives de la Méditerranée: quels contextes? quelles représentations? », organisé par le Laboratoire de recherche interdisciplinaire (LIRADDI) de l'université Alger II, Mme Ait Dahmane a indiqué que la question de la migration et des migrants alimentait l'actualité en abondance et suscitait l'intérêt de l'opinion publique nationale et internationale.

Ce colloque est la résultante de la tragédie humaine engendrée par les flux incommensurables de migrants, ce qui implique un ajustement précis et l'emploi exact du terme « migrant » dans les différents discours pour éviter tout amalgame entre les notions « d'étranger, de migrant, de réfugié et de résident » qui décrivent différents statuts. Un amalgame qui rend la définition exacte du mot « migrant » très complexe, a-t-elle estimé.

L'enseignante a mis l'accent sur la nécessité de faire la distinction entre les notions de migrant et de réfugié, qui ont deux statuts différents dans le droit international et les conventions internationales qui garantissent le droit du réfugié aussi bien que celui du migrant.

La linguiste a expliqué « la différence entre les statuts de réfugié et de migrant et la sémantique y afférente employée dans



les discours médiatiques et politiques en Algérie », estimant que la notion de « migrant » est difficile à définir, ce qui implique la conjugaison des efforts des chercheurs pour cristalliser une vision scientifique sur la migration en tant que « phénomène transfrontalier, notamment des points de vue historique, sociologique, géopolitique, linguistique et culturel ».

Depuis l'indépendance, l'Algérie a accueilli des réfugiés palestiniens et sahraouis, mais le flux considérable enregistré ces dernières années de migrants désireux de s'installer en Algérie ou d'y transiter pour aller en Europe occupe « une de la presse locale et internationale et même les principales pages des réseaux sociaux ».

Intervenant à ce colloque sur

le thème « la migration internationale en Algérie: état actuel et prévisions », M. Hocine Abdel-laoui, enseignant à l'université Alger II a affirmé que vu le nombre important d'étrangers résidents, réfugiés, migrants et déplacés, en raison des conflits et crises, les gouvernements sont appelés à remplacer « la politique de gestion des situations des migrants par une véritable politique de migration », prévoyant un flux plus important des migrants à l'avenir.

La société algérienne est jeune mais « elle a besoin à l'avenir d'une main d'œuvre étrangère », a-t-il dit.

Le colloque, organisé deux jours durant, a été marqué par l'intervention de plusieurs enseignants et chercheurs algériens et étrangers.

ARGENTINE: Toujours aucune trace du sous-marin disparu

Le sous-marin San Juan et ses 44 membres d'équipage restaient introuvables mardi, 13 jours après leur disparition, la Marine argentine reconnaissant qu'il s'agit d'une « situation difficile », mais que les recherches menées par une coalition internationale vont continuer.

« Pour l'instant, nous n'avons aucun indice » permettant de localiser le sous-marin, a déclaré le porte-parole de la Marine Enrique Balbi lors d'un point presse à Buenos Aires. Les opérations se concentrent dans une zone de 36 km de rayon autour du point de l'explosion qui a probablement envoyé le sous-marin par le fond dans l'Atlantique sud, à 450 kilomètres

des côtes de la Patagonie.

« Ce sont des heures critiques. C'est une situation difficile mais nous continuons de chercher », a-t-il assuré, alors qu'au moins huit bateaux de plusieurs pays sondent la zone, d'une profondeur de 200 à 1.000 mètres.

Dans son dernier message, le 15 novembre à 07H30 (10H30 GMT), le San Juan avait indiqué avoir eu une avarie à ses batteries mais qu'elle avait été maîtrisée.

Un incident semble être survenu lorsque de l'eau de mer est entrée dans le navire par le schnorkel, tube qui permet aux sous-marins équipés de moteurs diesel, comme le San Juan, de faire fonctionner ces moteurs tout en étant en

immersion, en évacuant les gaz d'échappement et en aspirant de l'air frais. « L'entrée d'eau de mer par le système de ventilation vers le réservoir de batteries numéro 3 a provoqué un court-circuit et un début d'incendie », indique le texte révélé par les médias argentins lundi soir. « Batteries de proue hors service », ajoute-t-il.

Le message du sous-marin indique ensuite que le bâtiment « navigue pour le moment en immersion » et qu'il tiendra le commandement informé.

Le capitaine Balbi avait déjà informé de cet incident - survenu alors que le bâtiment rentrait d'Ushuaia à son port d'attache, Mar del Plata -, précisant qu'il ne s'agissait

pas d'une situation d'urgence.

Très inquiets, les proches des 44 membres d'équipage attendaient encore des nouvelles mardi à la base navale de Mar del Plata. « C'est un jour d'attente de plus. Ce sont des moments décisifs. Nous sommes tous ensemble et unis pour nous donner de l'espoir et de la force », a confié la sœur d'un des marins, Martha Vallejos.

Les experts estiment que les probabilités de retrouver l'équipage vivant sont quasi-nulles.

Mais « aucun marin n'abandonne le navire », a affirmé mardi le capitaine Balbi, confirmant l'arrivée prochaine d'équipes de Russie et des États-Unis pour intensifier les recherches.

PROJET DE LOI SUR LA SANTÉ:

Les syndicats appellent à la révision du service civil et de la gratuité de soins

Les syndicats du secteur de la santé ont appelé, mardi à Alger, devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), à la révision du service civil et de la gratuité des soins et à des mesures incitatives pour endiguer le phénomène de la fuite des médecins spécialistes, qui a produit une véritable saignée dans les établissements hospitaliers publics.

Lors d'une audience qui leur a été consacrée par les membres de la Commission de l'APN, les responsables des syndicats du secteur de la santé ont unanimement souligné la nécessité de la révision de la gratuité des soins dans les établissements publics consacrée par le projet de loi sur la santé. Le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) a plaidé, dans ce sens, pour la mise en place d'un fichier des malades démunis pouvant bénéficier de la gratuité des soins.

Abordant le service civil imposé aux médecins spécialistes, les représentants des syndicats ont affirmé que ce système «n'a pas résolu le problème pour lequel il a été instauré, à savoir le déficit en encadrement médical au niveau des établissements hospitaliers dans les zones enclavées».

Les syndicats ont proposé à ce sujet une évaluation globale de ce système depuis son entrée en vigueur et une réflexion sur des mesures alternatives, soulignant, à ce propos, que les médecins concernés ne s'opposent à ce dispositif mais exigent la réunion des conditions de travail nécessaires au sein des établissements hospitaliers de leur affectation. Ils proposent également l'encouragement du jumelage entre hôpitaux et la mise en place d'un observatoire national regroupant l'ensemble des secteurs concernés pour la prise en charge de leurs préoccupations. Concernant les conditions imposées en matière d'exercice des activités complémentaires prévues dans le projet de loi, présenté début novembre par le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbel-laoui devant les membres de la



Commission, la présidente du SNECHU, Mme Wahiba Ouahioune a estimé que ces conditions sont à même de produire une autre saignée dans le secteur de la santé, rappelant que pas moins de 3000 médecins quittaient annuellement le pays pour exercer à l'étranger. S'agissant de la catégorie des médecins hospitalo-universitaires, leur représentante a appelé à la création d'un organisme dépendant du Premier ministre pour prendre en charge leurs préoccupations à la place des ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur. Pour sa part, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP) a déploré l'exclusion des praticiens publics de l'élaboration du projet de loi sur la Santé,

estimant que le texte tait «un code pénal bis» du fait de tous les articles prévoyant des poursuites judiciaires à l'encontre des professionnels du secteur. Il a également critiqué l'absence de rigueur quant à la sanction des auteurs des actes de violence commis au sein des établissements hospitaliers. De même qu'il a critiqué la proposition relative à l'annexion de la sécurité sociale au ministère de la Santé.

Le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Messaoud Belambri a plaidé, quant à lui, pour la création d'une spécialité d'industrie pharmaceutique et la révision du système de permanence en attribuant des primes et des allocations.

3^E CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE NUTRITION**Nécessaire implication de l'université pour réussir les programmes nationaux relatifs à la santé de la population**

La réussite des différents programmes nationaux relatifs à la santé de la population «reste tributaire d'une implication effective, directe et continue de l'université algérienne», ont considéré mardi après-midi des spécialistes en nutrition à l'ouverture du 3^{ème} congrès international de la Société algérienne de nutrition. L'université algérienne «dispose d'importantes compétences ayant réalisé des recherches et enquêtes sur le terrain en rapport notamment avec la nutrition et son impact sur la santé de l'homme, et les résultats de ces recherches peuvent être exploités pour appuyer les efforts nationaux de promotion de la santé de la population», a

souligné Mme. Malika Bouchenak, présidente de la Société algérienne de la nutrition (SAN) organisatrice de l'évènement.

La même intervenante a déclaré «qu'il était grand temps de faire impliquer la recherche scientifique dans l'élaboration, la concrétisation et le suivi des programmes nationaux de la santé citant entre autres, le programme national de lutte contre l'obésité, celui de lutte contre le diabète ou des maladies cardiovasculaires. Affirmant que la SAN a été associé au programme national de lutte contre le cancer dans son volet nutrition. Mme. Bouchenak, a appelé la corporation universitaire «à agir pour faire valoir son expé-

rience à travers une participation réelle aux programmes nationaux de la santé».

A titre d'exemple, a ajouté Mme. Bouchenak, des recherches scientifiques sur l'intérêt des courbes de croissance nationales des enfants et adolescents (0-18 ans) algériens ont été réalisées et actualisées depuis 2008 mais, a-t-elle soutenu «n'ont jamais pu être exploités dans les programmes nationaux de la santé».

Mettant l'accent sur l'importance de la notion «manger équilibré» dans la prévention contre les facteurs de risque de maladies comme le diabète, l'obésité et le syndrome métabolique, Mme. Bouchenak, a dans ce

sens proposée de «subventionner les fruits et légumes à la place du sucre et de l'huile» jusque-là démontrés, a-t-elle appuyé «comme ennemie de la santé».

Au menu de cette manifestation scientifique devant se poursuivre jusqu'à jeudi à l'université Mentouri et à laquelle prendront part des scientifiques et experts algériens, arabes et européens, plusieurs interventions en rapport notamment avec la prévention de l'obésité, les préférences et sensibilités aux aliments apportant les goût gras, sucrés, salés et amers et état pondérales, le rôle du microbiote intestinal, et l'importance de la qualité de l'emballage alimentaire.

MÉDICAMENTS Réduire la nomenclature des médicaments remboursables une «atteinte» au principe de protection sociale

L'Association algérienne de Protection et Orientation du Consommateur et son environnement (APOCE) a affirmé lundi que la réduction de la nomenclature des médicaments remboursables et la révision de leur tarifs de référence par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale constituait une «atteinte» au principe de protection sociale.

A cet égard, l'APOCE a exprimé «sa profonde indignation», en raison de la promulgation de deux arrêtés du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, fixant la nomenclature des médicaments remboursables par la sécurité sociale et les tarifs de référence des médicaments.

Les deux arrêtés du 29 août 2017, publiés dans le journal officiel, prévoient une baisse du nombre des médicaments remboursables et la réduction de plus de la moitié des tarifs de référence d'un nombre important de médicaments, selon le communiqué.

Selon l'APOCE, présidée par Mustapha Zebdi, la décision prise par les caisses de sécurité sociale «est une atteinte grave au principe de protection sociale, qui nuit au pouvoir d'achat et à la santé morale et physique du consommateur algérien». L'Organisation a mis en avant la situation désastreuse des patients en termes de remboursement de leurs médicaments et consultations médicales qui ne reflète pas les tarifs «réels» pratiqués.

La protection sociale englobe des mécanismes et d'actions basés sur les principes de solidarité et d'entraide garantissant aux individus la protection contre les risques sociaux, essentiellement les maladies, le chômage et les risques induits par le travail, la pauvreté et la prise en charge des retraités et des personnes aux besoins spécifiques, estime la même source.

«L'incapacité des organismes de la sécurité sociale à réaliser un équilibre dans les dépenses et revenus, ne peut être réglée par l'affaiblissement du pouvoir d'achat du citoyen et de ses droits consacrés par la Constitution et les chartes internationales. Il doit être le dernier moyen auquel l'Etat recourt par obligation et provisoirement, en attendant de trouver d'autres solutions stratégiques», souligne l'APOCE.

«La Constitution stipule que «la loi garantit le droit du travailleur à la sécurité sociale», rappelle-t-on, ajoutant que le droit à la sécurité sociale est «l'un des droits économiques et sociaux consacrés dans les chartes internationales des droits de l'Homme, qui sont aussi importants que les droits civiques ou politiques», citant notamment l'article 22 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui stipule que «toute personne en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale».

Selon l'organisation, l'article 25 de la même déclaration stipule que «toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement et les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires, elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres situations de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté». APOCE met en garde, dans ce sens, contre ces décisions qui pourraient avoir un effet négatif sur tous les plans tant sociaux qu'économiques.

L'organisation s'attèlera, selon le communiqué, en collaboration avec tous les acteurs de la société civile concernés et les opérateurs du secteur pharmaceutique à lancer un dialogue sérieux et constructif pour régler cette situation avec la tutelle dans le sens de l'intérêt public et du consommateur algérien.

Pour l'APOCE la protection sociale englobe la protection des individus contre les dangers sociaux et la contribution à la répartition du revenu national (...) outre l'aide au développement économique à travers la préservation du pouvoir d'achat des individus de façon à garantir la sécurité sociale et économique aux citoyens», souligne le communiqué.

CANCER DE LA PROSTATE : LE STRESS EST UN FACTEUR DÉCLENCHANT

Le cancer de la prostate aurait besoin d'un terrain favorable pour se développer. Et le stress serait l'élément moteur pour que la tumeur s'installe.

Selon une nouvelle étude dirigée par l'Ecole de médecine Albert Einstein de New-York, le stress serait le facteur principal qui déclencherait l'apparition du cancer de la prostate et qui serait responsable du développement de la tumeur.

Une étude récente avait déjà montré que les hommes qui ont des problèmes d'insomnie ont deux fois plus de risques d'être touchés par le cancer de la prostate. En cas de problèmes de sommeil, la production de mélatonine est entravée ce qui perturbe le fonctionnement de l'organisme et finit par « encourager » le développement de tumeurs cancéreuses.

Dans cette nouvelle étude, les chercheurs américains ont montré que certaines branches du système nerveux central qui répondent à la sollicitation du stress en produisant des hormones, sont également responsables du développement du cancer

de la prostate. Une des branches de notre système nerveux, le système nerveux sympathique, est chargé de réguler la réponse de notre organisme en situation de stress ou de danger. C'est lui qui fait accélérer notre rythme cardiaque, qui force les vaisseaux à diriger le sang vers notre cœur et qui produit les hormones qui préparent le corps à répondre au stress. « Notre étude a montré que ce même système nerveux sympathique, qui pousse notre corps à fabriquer de la noradrénaline, fait le lit du cancer de la prostate car c'est une hormone que l'on retrouve à la surface des cellules cancéreuses et qui les aide à se développer » expliquent le Dr Paul Frenette, dans le magazine Science.

Selon les scientifiques, la solution serait de proposer aux personnes à risque de prendre un traitement à base de bêta-bloquants afin de bloquer la production de noradrénaline.



AVC : ATTENTION AUX VARIATIONS DE LA TENSION ARTÉRIELLE



Les «yo-yo» de tension créent chez les patients un risque accru de décès par infarctus ou par accident vasculaire cérébral (AVC).

L'hypertension artérielle touche un tiers des adultes et, si elle n'est pas traitée, augmente grandement les risques de crises cardiaques, et d'accidents vasculaires cérébraux. Mais de nouvelles études suggèrent que de brusques fluctuations de la pression artérielle peuvent avoir un effet tout aussi dévastateur sur la santé. En effet, oublier de prendre quotidiennement ses comprimés augmente considérablement les variations de la pression artérielle donc les risques d'accident vasculaire cérébral, et de crise cardiaque.

Les chercheurs de l'Université de Glasgow dirigée par le docteur Sandosh Padmanabhan ont calculé la variabilité de la pression artérielle, sur de longues périodes de temps, un, quatre, cinq et neuf ans, de 14 322 patients hypertendus qui fréquentaient la clinique spécialisée en pression artérielle de Glasgow.

Des chiffres inquiétants

L'étude révèle qu'oublier de prendre des comprimés pour la pression artérielle pourrait augmenter le risque d'infarctus ou d'AVC de 40%.

Les chercheurs concluent aussi que les variations à long terme de la pression artérielle, au fil des mois ou des années, peut augmenter le risque de

décès prématuré de 35%, et d'accident vasculaire cérébral et crises cardiaques de 42%.

Le chercheur principal de l'étude, le docteur Sandosh Padmanabhan de l'Université de Glasgow insiste : « la pression artérielle est intrinsèquement variable et fluctue en raison de l'interaction complexe de divers facteurs comme le stress, les variations saisonnières et la prise des médicaments. Si les patients ne peuvent pas toujours contrôler les changements de leur pression artérielle, ils doivent s'assurer de prendre régulièrement leurs comprimés. Ceux qui n'observeraient pas précisément leur ordonnance augmenteraient leur risque de crise cardiaque ou d'AVC de plus de 40% ».

Il espère aussi que les conclusions de ses recherches inciteront les médecins à accorder plus d'attention à la variabilité de la pression artérielle lors de la surveillance et le traitement de l'hypertension artérielle. Il déclare aussi qu'« il est nécessaire que d'autres études soient mises en place pour identifier des médicaments spécifiques qui pourraient réduire la variabilité de la pression artérielle ».

L'étude a été publiée dans la revue médicale Hypertension.

MANGER DES CERISES LIMITERAIT LES CRISES DE GOUTTE



Manger des cerises pendant deux jours suffirait à réduire de 35 % le risque de faire une crise de goutte, par rapport à ceux qui ne mangent pas de cerises, selon une nouvelle étude américaine. Alors que la goutte refait parler d'elle, des chercheurs pensent avoir trouvé un remède pour prévenir les crises : manger des cerises. La goutte est une maladie due à un excès d'acide urique dans le sang, et qui se manifeste entre autres par des douleurs aux articulations au niveau du gros orteil.

Un excès d'alcool et une alimentation trop riche peuvent être à l'origine de cette forme d'arthrite qui touche trois fois plus les hommes que les femmes. On estime qu'un homme sur 100 souffre de la goutte.

Revenir à une alimentation équilibrée et modérer sa consommation alcoolisée permet de diminuer les risques. On conseille d'avoir des repas composés équitablement de protéines, de glucides et de lipides (les excès de protéines pouvant favoriser la goutte) et de manger suffisamment de fruits et légumes.

Les chercheurs de la Boston University croient maintenant que les cerises constituent un fruit protecteur contre cette maladie. Ils l'ont découvert à l'issue d'une enquête menée sur 633 patients souffrant de la goutte. Agés de 54 ans en moyenne, ces volontaires, pour la plupart masculins, ont été suivis pendant un an.

On leur a demandé de noter la survenue de crises de goutte en décrivant les symptômes, les médicaments utilisés ainsi que leur régime alimentaire et leur consommation d'alcool. Toutes les données concernant les deux jours précédant une crise de goutte ont été compilées par les scientifiques. 42 % des patients ont mangé des cerises ou des extraits de cerises pendant la durée de l'expérience. Ceux-là même qui ont intégré des cerises dans leur alimentation ont vu leur risque de crises de goutte diminuer de 37 % par rapport aux autres.

Comment expliquer cette différence ? Les chercheurs avancent l'hypothèse que les anthocyanes, les principaux composés phénoliques du fruit, grâce à leur propriété antioxydante joueraient un rôle protecteur. On attribue d'ailleurs à la cerise des effets anti-douleur et antistress. Les anthocyanes, en luttant contre les radicaux libres du corps, pourraient prévenir l'apparition de certains cancers (colonne et sein) et maladies cardiovasculaires.

COMMENT ENTREtenir SA PROTHÈSE DENTAIRE ?

C'est décidé, vous allez vous faire poser une prothèse dentaire. Mais un bridge, une couronne ou un dentier nécessitent des soins bien particuliers. On vous donne tous les conseils pour bien entretenir votre prothèse dentaire.

Les prothèses fixes

Comme leur nom l'indique, les prothèses fixes sont soudées à la mâchoire : lorsque tout se passe bien, leur durée de vie est de dix ans en moyenne. Si elles ne remplacent que quelques dents (une ou plusieurs), on dit qu'elles sont partielles ; c'est le cas de la couronne ou encore du bridge. À l'inverse, les prothèses fixes totales servent à remplacer l'ensemble des dents : c'est le cas du traditionnel dentier.

Puisqu'elles ne peuvent pas se retirer, les prothèses fixes sont entretenues de la même manière que le reste de la dentition. On répète les conseils de base pour une hygiène bucco-dentaire irréprochable : il est important de se brosser les dents à la verticale (au moins) deux fois par jour, de changer de brosse à dents tous les 3 à 6 mois, d'utiliser du fil dentaire (ou une brosse interdentaire) et de se faire détartrer régulièrement.

Les prothèses amovibles

Les prothèses dentaires amovibles nécessitent un entretien un peu plus spécifique. D'abord, hors de question de dormir avec sa prothèse quand on peut l'enlever. « Il n'est pas conseillé de la porter pendant plus de 24 h d'affilée, explique le Dr Guillaume Gros, dentiste à Tours (37). En effet, il est important de laisser respirer la gencive, pour qu'elle ne se déforme pas. » Vous ne souhaitez pas enlever votre prothèse pendant la nuit ? Dans ce cas, retirez-la au minimum 6 heures par jour.

Idealement, il faut procéder au nettoyage de sa prothèse après chaque repas. On la retire, et on la frotte avec une brosse à dents très douce (pour ne pas abîmer la résine) et à petite tête (pour atteindre aussi bien les fausses dents que les petits crochets métalliques). Avant de la remettre, on se lave également la bouche et les dents afin d'éliminer les résidus alimentaires.

À la fin de la journée, la prothèse doit être placée dans un « bain nettoyeur » antiseptique pendant au moins 15 minutes. Certaines marques proposent aussi des comprimés effervescents qui se dissolvent dans un verre d'eau, désinfectant la prothèse... et supprimant les éventuelles mauvaises odeurs.

Vous n'avez plus de comprimés ? Optez

alors pour une solution antiseptique 100 % naturelle : laissez tremper votre prothèse dans le jus de deux citrons pendant au moins 10 heures (elle doit être totalement immergée). Au matin, pensez à bien la rincer pour une hygiène impeccable !

Les risques

« Une prothèse dentaire n'est jamais lisse, même si elle est en céramique ou en métal, précise le Dr Guillaume Gros. Par conséquent, le tartre peut s'y développer. »

En effet, nos dents et nos gencives sont en permanence recouvertes d'une fine pellicule solide d'origine salivaire : le tartre. Très vite, celui-ci est envahi par les bactéries, issues de résidus alimentaires. S'il n'est pas traité à temps, le tartre peut être à l'origine de maladies bactériennes sévères : celles-ci s'attaquent aux dents restantes ou à la gencive.

« Dans le cas de matériel dentaire amovible, si le nettoyage n'est pas fait efficacement, les bactéries peuvent aussi proliférer entre la prothèse et la gencive, ajoute le Dr Guillaume Gros. Cela peut causer des inflammations sévères, voire des maladies parodontales, comme la gingivite ou la parodontite. »

A éviter absolument

Le tabac. Avis aux fumeurs : cigarette et prothèses dentaires ne font pas bon ménage ! En effet, en plus d'entraîner un jaunissement de la résine (même effet sur la céramique), la nicotine a tendance à fragiliser le matériel dentaire.

L'hypochlorite. Cette substance chimique (souvent appelée ClO₂ ou NaClO sur les étiquettes) est utilisée pour purifier l'eau et entre dans la composition de certains antiseptiques. Cependant, elle peut engendrer une corrosion du châssis métallique et une décoloration de la prothèse.

L'air libre. Pas question d'abandonner sa prothèse sur la table de nuit ! L'exposition prolongée à l'air libre peut en effet provoquer un assèchement des matériaux et une déformation du matériel dentaire. Résultat, lorsqu'on retire sa prothèse, on la conserve dans un verre d'eau.

L'eau brûlante. Toujours nettoyer sa prothèse à l'eau froide ! Trop chaude, l'eau peut en effet entraîner une dilatation de la résine : la prothèse se déforme et ne s'adapte plus correctement.

QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE PROTHÈSE FIXE ET UNE PROTHÈSE AMOVIBLE ?

Il existe deux types de prothèses dentaires : les fixes et les amovibles. Une fois posée, la prothèse fixe ne s'enlève plus : elle est soudée à la mâchoire. La plus connue est la couronne : celle-ci est utilisée pour protéger une dent délabrée mais dont la racine est saine. Il s'agit en fait d'un « capuchon » installé sur la dent pour la préserver. Parfois, si la dent est très abîmée, il est nécessaire de renforcer la couronne avec un pivot, c'est-à-dire un rivet implanté au cœur de la dent pour la soutenir.

À l'inverse, lorsqu'une ou plusieurs prothèses sont manquantes (il n'en reste même pas la racine), il faut alors installer un bridge.

L'idée, c'est de poser une ou plusieurs fausses dents pour remplacer celles qui manquent en appuyant la prothèse sur les dents restantes et la gencive. Les prothèses amovibles, elles, peuvent se retirer. Là encore, il s'agit de remplacer des dents manquantes en appuyant la prothèse sur la gencive, les dents restantes et/ou l'os alvéolaire. « Le dentiste opte pour un modèle amovible lorsqu'il manque beaucoup de dents au patient, explique le Dr Guillaume Gros. Mais, pour des questions de confort, la prothèse fixe reste plus agréable à porter. »

Cependant, certaines marques sont parvenues à mettre au point des « colles » spéciales qui per-

mettent de fixer les prothèses amovibles à la mâchoire afin d'éviter qu'elles ne bougent, notamment au moment des repas.

En quoi sont-elles faites ?

Les prothèses dentaires fixes (la couronne et le bridge, donc) peuvent être réalisées en métal ou en céramique. « Si le métal est évidemment moins cher, il est aussi moins agréable à porter », explique le Dr Guillaume Gros. D'abord, il y a l'aspect esthétique : tandis que le dentiste peut faire en sorte que la dent en céramique ait la même couleur que le reste de la dentition, une prothèse en

argent, en titane, en cuivre ou même en or sera forcément plus voyante. « Par ailleurs, avec une prothèse en métal, il y a un risque que le patient subisse de faibles chocs électriques par moments », ajoute le Dr Guillaume Gros.

Dans le cas de prothèses amovibles, plusieurs matériaux interviennent. En général, les dents sont réalisées en résine composite beige, pour le plus de discrétion possible. La plaque qui se pose sur la gencive est, elle, fabriquée en métal hypoaillérgénique. « On utilise assez peu la céramique dans le cas de modèles amovibles : ce matériau n'est pas assez souple », explique le Dr Guillaume Gros.

TUNISIE:

Un terroriste présumé abattu lors d'une opération militaire



Un terroriste présumé a été tué dans la nuit de mardi à mercredi par l'armée tunisienne lors d'une opération dans la zone montagneuse de Kasserine (centre-ouest), a annoncé hier le ministère de la Défense.

Dans la nuit de mardi à mercredi «lors d'une opération militaire à Kasserine, un élément terroriste a été tué lors d'acrochages avec nos forces», a précisé le porte-parole de ce ministère Belhassan Oueslati.

Aucun militaire n'a été blessé dans cette opération qui est toujours en cours, a ajouté M. Oueslati sans donner d'autres détails.

La Tunisie a été le théâtre en 2015 et 2016 d'attentats majeurs revendiqués par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) comme celui qui a tué 38 touristes à Sousse (est) en juin 2015.

La Tunisie est toujours sous état d'urgence mais les autorités affirment avoir fait «des pas très importants dans la lutte contre le terrorisme» et appellent toujours à la vigilance.

ÉGYPTE :

Sissi ordonne à l'armée de rétablir la sécurité dans le Sinaï sous trois mois

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi a chargé hier ses forces de sécurité de rétablir la sécurité et la stabilité dans le Sinaï (est) «dans les trois mois», après l'attaque dans une mosquée ayant fait 305 morts vendredi dernier.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui, retransmis par la télévision d'Etat, le président égyptien a chargé son chef d'Etat major et son ministre de l'Intérieur de rétablir «dans les trois mois la sécurité et la stabilité dans le Sinaï».

M. Sissi a prononcé cet engagement après près d'une semaine du massacre perpétré dans la mosquée al-Rawda dans le nord du Sinaï, où 305 fidèles, dont 27 enfants, ont perdu la vie.

Suite à cet attentat, la présidence égyptienne avait décrété un deuil national de trois jours.

USA-LIBYE

Abou Khattala acquitté de l'assassinat de l'ambassadeur américain en Libye

Le Libyen Abou Khattala, jugé depuis le 2 octobre à Washington pour une attaque ayant tué l'ambassadeur des Etats-Unis en 2012 à Benghazi, a été acquitté mardi des principales accusations à son encontre, mais condamné pour «terrorisme».

M. Khattala, dont la peine sera prononcée ultérieurement, a notamment été reconnu innocent des actions qui ont causé la mort dans ce port libyen de l'ambassadeur John Christopher Stevens, d'un employé du département d'Etat et deux anciens membres des Navy Seals.

Il a été reconnu coupable de quatre chefs d'accusation: association à but terroriste, soutien au terrorisme, destruction malveillante de biens immobiliers et mise en danger d'autrui et port et utilisation d'une arme semi-automatique.

Il a été acquitté des 14 autres chefs d'accusation, parmi lesquels certains lui faisaient encourir la prison à perpétuité.

SAHARA OCCIDENTAL:

L'UE appelée à accompagner le Maroc vers une paix véritable

L'Union européenne (UE) est appelée à accompagner le Maroc, qui occupe illégalement le Sahara occidental, vers une paix véritable, a affirmé hier à Paris le représentant du Front Polisario en France, Oubi Bouchraya Bachir.



«Le Maroc, et encore moins la région dans son ensemble, n'a pas besoin d'être encouragé à choisir le chemin de Guerarat, l'Union européenne est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à l'accompagner pour faire du chemin d'Abidjan un voyage définitif vers une paix véritable», a-t-il indiqué dans une déclaration de presse, à l'occasion de la tenue du 5e sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne mercredi et jeudi à Abidjan, avec la participation du Maroc et de la République arabe sahraoui démocratique (RASD).

Pour le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui qui lutte pour son indépendance, «c'est une voie dans laquelle le royaume sera certainement accompagné par la RASD comme associé loyal et décidé à payer, généreusement, sa

part de la facture de la paix».

M. Oubi Bouchraya Bachir a estimé, dans ce cadre, que la décision du royaume du Maroc d'adhérer à l'Union africaine et de ratifier sa Charte constitutive est, en soi, et symboliquement du moins, «un pas important dans la bonne direction qui conduira, sans doute, à la reconnaissance de la République sahraoui».

Il a rappelé que les manœuvres du Maroc, soutenues par certains de ses alliés, visant à empêcher la présence de la RASD au sommet d'Abidjan ont échoué suite à la décision du Conseil exécutif de l'UA, qui reflète, non seulement l'attachement des Africains à faire respecter les décisions de l'organisation panafricaine en la matière, mais également un soutien indéfectible à la RASD comme étant

membre fondateur de l'Union africaine.

Pour le représentant du Front Polisario en France, la cause sahraoui se trouve à la croisée des chemins.

«Un des chemins peut mener au retour aux hostilités, la crise de Guerarat (août 2016) l'a démontré tout comme les termes du discours du roi du Maroc en date du 6 novembre 2017.

Ce chemin aboutirait à ramener le processus de paix à la case départ et à anéantir 25 ans d'efforts de la communauté internationale, pour parvenir à la paix», a-t-il expliqué, rappelant que l'autre chemin est celui préconisé par le droit international.

«L'autre chemin est celui préconisé par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et son envoyé personnel, Horst Kohler, conforme à l'esprit de la résolution du

Conseil de sécurité (2531/2017), la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (21 décembre 2017) et les innombrables résolutions de l'Union africaine», a-t-il ajouté, faisant observer qu'au sein de l'UA siègent les deux parties en conflit avec les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Il a considéré que ceci «peut ouvrir largement la porte à la reconnaissance et au respect mutuel, condition essentielle pour une paix juste et durable au Sahara occidental».

Durant les travaux du sommet, a-t-il dit, les leaders européens auront l'opportunité de rencontrer les leaders de deux pays membres de l'UA, le Maroc et la RASD et pourront écouter leur point de vue sur les diverses questions à l'ordre du jour et sur les possibilités de créer une nouvelle dynamique, si attendue, qui permette la décolonisation du territoire sahraoui sur la base du droit de son peuple à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Maroc est représenté à ce sommet, qui s'articulera autour des défis communs auxquels sont confrontés les deux continents, tels que la paix et la sécurité, par le roi Mohammed VI et la RASD par son président, Brahim Ghali.

MANIFESTATIONS DU RIF MAROCAIN :

Al appelle à la libération «immédiate et sans conditions» des détenus

L'organisation des droits de l'Homme, Amnesty International (AI) a appelé les autorités marocaines à libérer «immédiatement et sans conditions» les centaines de manifestants, activistes et journalistes, détenus lors des manifestations du Rif ces derniers mois.

«Les autorités marocaines doivent libérer immédiatement et sans condition Nasser Zefzafi, le leader du mouvement de protestation, ainsi que le journaliste Hamid El Mahdaoui et tous les autres détenus dans le cadre des manifestations du Rif et pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains», a déclaré AI mardi dans un communiqué.

L'ONG souligne que la répression contre ceux qui ont manifesté pacifiquement ou qui ont couvert des manifestations en ligne ces derniers mois a été «implacable».

Elle affirme que les centaines de manifestants arrêtés par les forces de sécurité marocaines, y compris des enfants et des journalistes, sont «des prisonniers d'opinion».



Au moins 410 personnes sont actuellement détenues et beaucoup ont déjà été condamnées à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à 20 ans, tandis que d'autres, dont des mineurs, sont restés jusqu'à six mois en détention provisoire, rapporte AI.

L'ONG déplore le maintien du leader du mouvement de protestation, Nasser Zefzafi, en isolement pendant 176 jours.

Le journaliste Hamid El Mahdaoui a subi le même isolement pendant plusieurs semaines.

La directrice de la recherche en

Afrique du Nord à Amnesty, Heba Morayef, a relevé que le tribunal de Casablanca a refusé la libération sous caution de 50 des 54 accusés dans les procès du Rif.

Elle souligne que Nasser Zefzafi et cinquante-trois autres personnes détenues dans le cadre du mouvement de protestation du Rif marocain, sont jugés actuellement pour des accusations «incompatibles» avec les obligations du Maroc en matière de droits de l'homme.

«Les personnes accusées d'infractions à la sécurité de l'Etat pourraient, si elles étaient condamnées, faire face à 20 ans de prison.

Certaines sont même accusées de tentative de meurtre et risquent d'être condamnées à perpétuité», a averti Heba Morayef.

Les manifestations du Rif marocain, transformé en mouvement Hirak, ont commencé il y a un peu plus d'un an après qu'un poissonnier, Mouhcine Fikri, ait été tué par un camion à ordures alors qu'il essayait de récupérer son poisson confisqué par la police.

MOUVEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ALGÉRIENNE: Le soutien de la cause palestinienne, une question de principe et une conviction inébranlable

Le Mouvement de la Société civile algérienne a affirmé mardi à Alger que le soutien de la cause palestinienne était «une question de principe et une conviction ancrée inébranlable», appelant toutes les parties palestiniennes à surmonter leurs désaccords et à centrer les efforts sur la lutte contre l'occupation israélienne.

Lors du Forum de la mémoire organisé par le quotidien El Moudjahid en collaboration avec l'Association Machaal Echahid, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien au siège d'El Moudjahid à Alger, le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif, a estimé que la cause palestinienne «n'est pas une question de décolonisation et de libération pour le peuple et le gouvernement algériens, mais plutôt une question de principe et de conviction ancrée inébranlable».

M. Si Afif a mis en exergue la position constante de l'Algérie vis à vis de la cause palestinienne, tel que martelé par le défunt Président Houari Boumediène : «Nous sommes avec la Palestine injuste ou opprimée» et réaffirmé par le Président actuel, Abdelaziz Bouteflika : «L'indépendance de l'Algérie ne sera complète qu'avec la libération de la Palestine», soulignant que cette position est



«constante et inconditionnelle puisée de notre expérience amère et notre lutte contre le colonialisme».

L'intervenant a évoqué la situation actuelle qui prévaut dans la région arabe en proie à des «complots visant à déstabiliser les pays arabo-musulmans coïncidant avec une campagne violente contre l'Islam ayant pour objectif de semer la zizanie et la destruction dans le but de liquider la cause palestinienne».

Il a soutenu dans ce sens que la mission de la société civile est de confirmer que la cause palestinienne restera à tout jamais la «question centrale de nos préoccupations».

Le responsable a estimé que la consécration de la sécurité et de la stabilité dans la région et dans le monde «repose inéluctablement sur une solution juste et globale à la question palestinienne qui préserve les droits du peuple palestinien, met un terme à la colonisation et garanti aux Palestiniens le droit de retour à leurs terres et à établir un Etat indépendant selon les frontières de 1967.

Il a à ce propos condamné toutes les vaines tentatives visant à affaiblir le peuple pa-

lestinien et à porter atteinte à ses droits.

M. Si Afif a salué les Palestiniens pour les efforts accomplis en faveur de la consécration des principes de la réconciliation palestinienne qu'il a qualifiée de «réalisation historique».

La mobilisation et l'unification des rangs pour hisser l'emblème de la Palestine

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM), Khelfa Mebarek, a affirmé dans une intervention à cette occasion que les «Palestiniens croient énormément en la justesse de leur cause d'où la nécessité d'unifier les rangs pour hisser l'emblème de la Palestine et garantir son repositionnement sur la carte, relevant que les pays occidentaux euvraient à disloquer l'unité palestinienne et à détourner le monde arabo-musulman de leur cause principale, la Palestine.

Le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualeg, a salué pour sa part la «réconciliation nationale palestinienne», estimant que le geste de solidarité avec le peuple palestinien confirmait une fois

encore la position constante de l'association héritée de la génération de la révolution jusqu'à aujourd'hui.

Mme Nouria Hafsi, secrétaire générale de l'Union des femmes algériennes (UFA), a mis l'accent dans son intervention sur la nécessité «d'intensifier les mécanismes de solidarité» avec la cause palestinienne pour faire face aux évolutions que connaît la scène arabe et à l'intransigeance de l'occupation israélienne en centrant les efforts sur la cause palestinienne et la mobilisation des peuples et des organisations internationales».

Mme Hafsi a tenu à salué les réalisations de la femme palestinienne révolutionnaire qui a prouvé son courage et sa résistance face à la plus ignoble occupation.

Plusieurs moudjahidine ont pris part à cette rencontre durant laquelle ils ont appelé le peuple palestinien à poursuivre leur lutte partant du principe que «ce qui a été pris par la force doit être restitué par la force».

Ils ont également réitéré la position constante de l'Algérie puisée des principes de la guerre de libération.

Les Nations unies célèbrent mercredi la Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU dans ses deux décisions promulguées le 2 décembre 1977 et le 12 décembre 1979.

Cette célébration coïncide avec la décision de division ayant permis l'établissement de l'Etat juif uniquement qui annonce le drame historique et politique de «La Nakba».

SYRIE: Arrivée à Genève de la délégation gouvernementale pour participer aux pourparlers



La délégation gouvernementale syrienne est arrivée hier en Suisse pour participer au 8e cycle des discussions de Genève sur la Syrie sous l'égide de l'ONU.

Le gouvernement, avait refusé d'envoyer une délégation en raison des déclarations de l'opposition réclamant une nouvelle fois le départ du président Bachar al-Assad.

La Russie a convaincu le gouvernement de participer aux pourparlers de Genève.

Et, gage de bonne volonté, le représentant russe a annoncé la veille, lors d'une réunion des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'instauration d'un cessez-le-feu avec l'armée syrienne dans la Ghouta orientale, région rebelle proche de Damas. L'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, devrait rendre une «visite de courtoisie» dans l'hôtel où réside la délégation, dirigée par l'ambassadeur syrien à l'ONU, Bachar al-Jaafari. Il devrait vraisemblablement avoir plus tard dans la journée, une réunion de travail avec le négociateur syrien au Palais des nations, siège de l'ONU.

Selon un haut responsable syrien, l'entrevue devrait être surtout l'occasion pour Damas de réitérer son refus catégorique de discuter du sort du président al-Assad.

Mardi, M. De Mistura, qui a déjà organisé sans succès sept cycles de discussions à Genève depuis 2016, avait officiellement lancé ce huitième cycle par une rencontre avec la délégation de l'opposition.

Lors d'un rassemblement de toutes les composantes de l'opposition à Ryadh la semaine dernière, il a été décidé d'envoyer pour la première fois une seule et unique délégation à Genève pour négocier avec le gouvernement.

Mais le communiqué final a de nouveau mentionné le départ du président al-Assad, une demande inacceptable pour Damas.

PUTSCH EN TURQUIE: Mandats d'arrêt contre 360 nouveaux suspects

La justice turque a émis hier quelque 360 mandats d'arrêt contre des militaires suspects de liens avec l'organisation de Fethullah Gülen (FET), accusé d'avoir fomenté le putsch avorté de juillet 2016.

Le procureur d'Istanbul a délivré ces nouveaux mandats après la découverte de nouveaux éléments de preuve contre les suspects dont 333 soldats parmi lesquels 216 sont en service actif et 27 «imams» FET exerçant dans la structure militaire.

Selon les autorités turques, FET utilise le nom de code «imam» comme un titre pour les hauts responsables au sein des organisations et des institutions, y compris des forces de l'ordre et de la justice. Depuis la proclamation de l'état d'urgence cinq jours après le putsch manqué, et prolongé depuis, le pouvoir a lancé une vaste purge dans les rangs des partisans de Gülen.

Quelque 50.510 personnes ont été, depuis, arrêtées parmi lesquelles 169 généraux, 7.098 colonels et subordonnés, 8.815 policiers, 24 préfets, 73 adjoints au préfet, 116 sous-préfets de districts ainsi que 2.

431 magistrats et 31.784 autres suspects, selon un décompte du ministère de la justice.

Plus de 105.000 fonctionnaires ont été révoqués et près de 5.000 institutions fermées pour des liens présumés avec FET en vertu de décrets-lois pris dans le cadre de l'état d'urgence.

Les services de sécurité ont identifié, grâce à l'utilisation de l'application de messagerie cryptée ByLock, qui serait le moyen de communication entre putschistes, quelque 60.000 membres du groupe et ont déchiffré une autre application de messagerie cryptée Eagle (Aigle) utilisée par des gülenistes.

Au total, quelque 250 personnes, essentiellement des civils, ont été tuées par des soldats putschistes et plus de 2.000 autres ont été blessées.

APS

DIPLOMATIE Des diplomates suisses interdits d'accès par les autorités israéliennes à la bande de Gaza

Des diplomates suisses ont été interdits d'accès par les autorités israéliennes à la bande de Gaza en réaction à de récentes rencontres de certains d'entre eux avec des responsables palestiniens, ont rapporté hier des médias.

Les autorités israéliennes ont interdit le passage de diplomates suisses vers la bande de

Gaza à la suite de rencontres avec des dirigeants du Mouvement palestinien Hamas, selon l'AFP.

Les autorités israéliennes imposent depuis une décennie un dangereux blocus à la bande de Gaza et contrôlent tous les accès au territoire, en dehors de la frontière égyptienne, fermée quasiment en per-

manence depuis des années.

La Suisse a maintenu des contacts avec les dirigeants du Hamas, en préconisant un dialogue avec toutes les parties prenantes au conflit israélo-palestinien au nom de la recherche de la paix et de la défense des droits de l'Homme.

Les diplomates suisses se rendent réguliè-

èrement à Gaza.

Le représentant de la Suisse auprès de l'Autorité palestinienne, Julien Thöni, a rencontré mardi dans la bande de Gaza le responsable du Hamas, Yahya Sinouar.

Une autre rencontre a eu lieu quelques jours auparavant entre des diplomates suisses et d'autres responsables du Hamas.

Ammar Ezzahi ... Un an après la disparition de l'ami des petites gens

Il y a un an disparaissait Amar Ezzahi, le chanteur chaâbi tant aimé des petites gens et dont les chansons continuent de bercer les âmes de génération en génération.

De son vrai nom, Amar Ait Zaï, le défunt a passé sa vie à la manière des grands, creusant sa gloire sans avoir d'autre objectifs que de vivre avec les valeurs de son art pour lequel il a consacré sa vie avant de quitter ce monde en léguant un patrimoine artistique révélant tout son génie artistique et son humanisme débordant.

La voix de l'artiste icône résonne encore à la radio, dans les cafés et les magasins et ses chansons sont fredonnées par les jeunes et les moins jeunes qui ont spontanément embrassé son art et sa condition humaine. Les amateurs du chaâbi lui concèdent volontiers le titre de chanteur populaire par excellence.

Amar Ezzahi était apprécié et aimé de tous non seulement pour sa singularité mais surtout pour sa magnanimité envers les petites gens dont il a partagé les joies et les fêtes, boudant les scènes artistiques officielles auxquelles il a renoncé depuis



1987, année de sa dernière apparition en concert.

Même au sommet de la gloire, Ezzahi est resté égal à

lui-même, continuant de côtoyer les gens simples, de méditer le sens de la vie comme il le faisait à "Marengo", un jardin appelé à porter son nom même symboliquement pour rester un lieu de rencontre pour ses fans, en somme pour tous ceux qui partagent sa philosophie humaniste. Amar Ezzahi ou "Chikh l'bled" comme on aimait à le surnommer, a rendu l'âme à l'âge de 75 ans, après 50 ans de don et de générosité artistiques. Celui que l'on surnommait aussi "Soultan el Hawa", est devenu une légende. Dans la simplicité de l'homme, se dissimulait un personnage subtil et énigmatique qui alimentait l'imagination populaire.

Se définissant comme "un petit chanteur populaire", Amar Ezzahi aura ainsi fait siennes, jusqu'à les incarner, les valeurs de modestie, de conscience de sa propre petitesse devant l'immensité de la création, portées par les poèmes soufis de Benmaysayeb, Bensahla et d'autres auteurs. Il aura, aussi, incarné, pour les plus âgés tout comme pour les jeunes, le sens profond du chaâbi né dans les années 1940 et des souffrances des Algériens durant la colonisation: un art des pauvres dont il fut proche et une musique des quartiers populaires qu'il n'a jamais quittés, ces mêmes quartiers où sa voix continuera à résonner.

CINÉMA

Le documentaire «L'aigle du désert» de Khaled Channa primé en Tunisie

«L'aigle du désert» du réalisateur algérien Khaled Channa a décroché le deuxième prix au 4e Festival maghrébin du film documentaire et scientifique de Médénine (sud de la Tunisie) organisé récemment, annonce la presse locale. «L'aigle du désert» a reçu le «Khalal d'argent» lors d'une compétition qui a vu la participation de six œuvres cinématographiques de différents pays maghrébains dont le film marocain «Bouchra», premier prix du festival. Le documentaire de Khaled Channa aborde en 36mn la parcours militant du martyr Makhoul Makhoulou Ben Kacim de la région de Biskra. Créé en 2014 par une association culturelle locale, le festival maghrébin du film documentaire et scientifique de Médénine vise à promouvoir la production cinématographique et audiovisuelle maghrébine et à faire connaître les travaux de jeunes cinéastes de la région.

Des films algériens au 6^e Festival du film franco-arabe de Paris

Des films coproductions algériennes ont été programmés parmi une trentaine de films en compétition au 6e Festival du film franco-arabe de Noisy-Le-Sec (banlieue parisienne) en cours jusqu'au 5 décembre, indiquent les organisateurs.

Produits en 2017, les longs métrages, «Paris la blanche» (Algérie-France) de Lidia Leber Terki, «A mon âge, je me cache encore pour fumer» (Algérie-France-Grèce) de Rayhana Obermeyer, «Les bienheureux» (Algérie-France-Belgique) de Sofia Djama, «En attendant les hirondelles» (Algérie-



France) de Karim Moussaoui et le documentaire «Enquête au paradis» (Algérie-France), réalisé en 2016 par Merzak Allouache, proposent aux festivaliers un kaléidoscope sur une société algérienne en mutation. Des longs et courts métrages, des films d'animation et des documen-

taires de France, de Tunisie, d'Égypte, du Liban et de Syrie, parmi d'autres, sont projetés à ce festival, ouvert vendredi sous le parrainage du cinéaste français franco-grec, Costa Gavras. Les longs métrages programmés «Wajib» (Palestine) de Anne Marie Jacir et «Vent du nord» (France) de

Walid Matar ainsi que «L'insulte» (Liban-France-Chypre) de Ziad Doueiri et «Blessed Benefit» (Jordanie-Allemagne-Pays-Bas) de Mahmoud Al Masad, figurent également au programme.

Fondé en 2011, ce festival est le pendant du festival d'Amman (Jordanie) du même nom créé il y a 22 ans. Selon ses organisateurs, le Festival du Film franco-arabe de Noisy-Le-Sec «est né d'une volonté de créer des ponts entre les cultures pour favoriser la compréhension, la découverte et les échanges entre le nord et le sud».

IRAK

Des œuvres de Picasso exposées pour la première fois à Bagdad

Bagdad a accueilli pour la première fois une exposition dédiée au célèbre peintre Picasso, grâce à un collectionneur irakien qui a accumulé pendant des années plus d'un millier de lithographies de différents artistes, rapportent les médias. Dans l'espace Hiwar, une des galeries de la capitale irakienne, les passionnés d'art ont pu admirer dès lundi 24 œuvres de Picasso ainsi que celles de Dali, Miro ou Chagall. Qualifiée de «chance historique» par le propriétaire de la galerie Qassem Sabti, l'exposition

compte au total 42 œuvres «accueillies pour la première fois en Irak». Le collectionneur, un Irakien résidant aux Emirats arabes unis qui a tenu à garder l'anonymat, possède au total plus d'un millier d'œuvres d'art, collectées pendant 30 ans à travers des ventes aux enchères et des musées. Faute de «garanties suffisantes» pour leur protection, ces «œuvres précieuses» -dont certaines remontent aux années 1950 et 1960-, n'ont pu être exposées jusque là, selon Qassem Sabti.

Histoire

TLEMCEN:

Récital poétique à l'occasion de la célébration du mois de la révolution

Un récital poétique a été organisé mardi soir au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen à l'occasion de la célébration du mois de la révolution.

Cette manifestation, initiée par le club littéraire «Anwar» du palais de la culture, a vu la participation de poètes de plusieurs wilayas du pays dont Abdelkader Mekaria de Tissemsilt, qui a présenté un poème «Novembre la gloire», la poétesse Racha Idriss de Sidi Bel-Abbès avec son poème «Espoir», Tayeb Kerfah de Chlef et autres venus de Relizane, Saida, Tlemcen et Djelfa. Les thèmes de caquidate récitées s'articulent autour de l'anniversaire du 1er novembre, la souffrance du peuple algérien des affres de la colonisation et son combat pour l'indépendance du pays.

Un ouvrage du journaliste et écrivain, le défunt Belkacem Benabdellah intitulé «Le poète de la glorieuse la guerre» a été présenté comportant une biographie de Moufidi Zakaria.

Un hommage a été rendu à l'auteur du livre, qui a exercé à l'APS, au quotidien «El Djoumhouria» et à la Radio régionale de Tlemcen et fut membre de l'Union des écrivains algériens et des associations «El Djahidia» et «Moufidi Zakaria». Le regretté Belkacem Benabdellah a, à son actif, plusieurs ouvrages dont des études en littérature, «Horkat el Kitab» et «Moufidi Zakaria gloire de la révolution».

PATRIMOINE

Multiplier les efforts pour valoriser le patrimoine scientifique algérien manuscrit

Les efforts individuels et collectifs pour valoriser le patrimoine scientifique algérien manuscrit doivent s'intensifier, a déclaré mardi à Constantine, Nacera Azroudi, enseignante d'histoire à la Faculté des lettres et de la civilisation islamique à l'université «Emir Abdelkader» de Constantine. De tels efforts permettront de mieux connaître «l'apport des savants algériens dans les divers domaines scientifiques et leur méthodologie scientifique», a estimé le conférencière dans son intervention lors du colloque national sur «les manuscrits scientifiques algériens, les acquis et les espoirs».

«Le patrimoine scientifique manuscrit est la partie du patrimoine islamique la plus négligée par les études récentes en dépit de son importance pour l'identification des contributions arabes à l'évolution de la science et du savoir humains», a ajouté Mme Azroudi, soulignant que les études orientalistes ont ouvert la voie pour pareilles approches. Ces approches exigent une objectivité optimale de la part du chercheur, une vaste connaissance du patrimoine, l'appui d'experts, beaucoup

de patience et la maîtrise de langues étrangères, a encore relevé l'intervenante, qui est également présidente du Comité scientifique du colloque en relevant que ce travail exige un double travail de vérification du texte initial et de maîtrise du domaine de la connaissance scientifique étudiée. De son côté, Mokhtar Bassira, enseignant à l'université «Emir Abdelkader», a indiqué que la bibliothèque de son université recelait 1.080 manuscrits offerts par des savants, des

zaouïas, des mosquées et des particuliers. Il a également mis l'accent sur le peu d'intérêt accordé par les chercheurs et doctorants pour ce patrimoine, relevant que sur 769 thèses soutenues dans cette université entre 1988 et 2011 seulement 18 avaient porté sur des manuscrits soit à peine 2,47 %. Les travaux de cette rencontre se poursuivront mercredi avec la présentation de communications sur le patrimoine manuscrit national, son recensement, sa préservation et sa valorisation.

CONSTANTINE:

Emouvant hommage au comédien disparu Rachid Zeghimi à l'ouverture de la 2^e édition «Cirtas how»

Un émouvant hommage rendu mardi au comédien disparu Rachid Zeghimi a marqué l'ouverture de la deuxième édition des journées nationales universitaires du One man-woman show, «Cirta show» de Constantine. L'hommage s'est voulu une reconnaissance aussi bien à l'homme, disparu il y a quelques mois à l'âge de 72 ans après un long combat contre la maladie, qu'à l'artiste dont le talent de comédien aura marqué toute une génération d'Algériens grâce à ses rôles dans la série télévisée «Aâssab oua aoutar» et dans les films «Rih tour» et «Mani Mani». Des témoignages des artistes Noureddine Bechekri et Antar Hellal qui ont souvent donné la réplique au défunt Zeghimi ont ponctué cet hommage et le réalisateur Ali Aissaoui a évoqué le souvenir d'un artiste, «apprécié de tous».

MOSTAGANEM :

Mihoubi exhorte les jeunes à investir dans les industries culturelles

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a exhorté mardi à Mostaganem les jeunes à investir dans les industries culturelles.

Intervenant à l'occasion d'une journée d'étude sur les perspectives d'investissement dans les activités liées au secteur culturel, organisée à la maison de la Culture Ould Abderrahmane Kaki, le ministre a indiqué que «le véritable défi à relever est celui de la contribution des jeunes au développement national dans tous les domaines, y compris dans le secteur culturel».

Azzedine Mihoubi a estimé que le champ culturel national reste à investir, appelant à cette occasion à s'intéresser notamment aux services culturels en vogue à travers le monde.

Il a également ajouté que l'Etat est disposé à encourager les investisseurs et à les aider à s'intéresser à certains créneaux comme la gestion de sites archéologiques et des musées, l'exploitation de salles de cinéma, la création de théâtres privés, de studios de cinéma et de télévision. «L'Algérie dispose de 60% des monuments et vestiges romains existants dans le monde et, malheureusement, ces sites restent inexploités sur les plans culturel et touristique», a déploré le ministre.

Il a souligné que son département ministériel envisage de mettre des sites archéologiques et des salles de cinéma à la disposition de



jeunes pour les gérer et les exploiter sous forme d'entreprises qualifiées et formées dans le domaine de la gestion culturelle et pouvant créer une dizaine de postes de travail par entreprise.

Par ailleurs, le ministre a appelé les jeunes à créer des micro entreprises et à investir dans le Sud, à améliorer la promotion et commercialisation des produits culturels, artistiques, artisanaux, et à exploiter tous les canaux pour que la culture soit une plus-value. Il avait auparavant présidé l'ouverture de la quatrième édition du panorama du film révolutionnaire et documentaire (28 novembre-2 décembre) à la salle du cinéma Hamada. 14 films longs métrages et documentaires d'Algérie, d'Egypte, du Yémen et de France seront projetés. Dans son allocution d'ouverture, Azzedine Mihoubi a annoncé que son département s'attèle à l'élaboration d'un document sur le cinéma et portant sur les différents aspects de la production, de distribution, de la gestion et de la formation. Le document sera présenté prochainement

devant le gouvernement, a-t-il promis.

Le ministre a également procédé au lancement du zème concours de wilaya des cadets de la chanson bédoui, organisée au théâtre de plein-air d'El Arsa, et à l'ouverture du salon régional d'artisanat et des métiers d'art à la salle de la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki. Dans la matinée, il a assisté à l'ouverture des travaux du 6ème colloque international sur l'image de la révolution algérienne dans les créations littéraires et artistiques, organisé par l'université Abdelhamid Benbadis de Mostaganem. Lundi, au premier jour de sa visite de travail dans la wilaya, il a honoré des doyens de la chanson chaabia de Mostaganem qui sont Maazouz Bouadjadi.

Nouredine Benatia et Abdelkader Ghelamallah.

Le ministère de la Culture est en phase d'élaboration d'une bibliothèque numérique

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a fait sa-

voir, mardi à Mostaganem, que son département ministériel est en phase d'élaboration d'une bibliothèque numérique comportant les noms d'hommes de la culture et des arts et d'oeuvres algériens à travers l'histoire.

En marge de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, M. Mihoubi a indiqué que cette nomenclature se fera sous forme de site électronique comportant des biographies de milliers de noms d'artistes algériens et leurs productions dans divers domaines. Le ministre a ajouté que l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) est en phase de collecte de ces noms artistiques prévoyant un objectif de 5.000 noms.

Azzedine Mihoubi a souligné que cette documentation s'ajoutera au portail du patrimoine culturel et artistique algérien existant actuellement sur internet, qui comporte des chansons enregistrées, des photos, des compositions de solfège et des biographies d'artistes, soulignant que l'objectif attendu de ce projet est de faire connaître, à la nouvelle génération, des noms et réalisations de leurs aînés dans le domaine culturel et artistique.

Le ministre de la Culture a ajouté que le programme de documentation du patrimoine artistique musical algérien comporte aussi un projet d'enregistrement d'œuvres complètes de grands artistes algériens, étoffé à ce jour par des chansons de 100 chanteurs et chanteuses présentées par dédicace et à titre gracieux.

RESPONSABLE AU CRASC D'ORAN : Déploiement d'efforts considérables pour relancer la traduction en Algérie

La directrice de l'unité de recherche en traduction et terminologie du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), Akis Keltouma, a estimé que des efforts considérables sont déployés par l'université algérienne pour relancer la traduction, en réponse à trois questions de l'APS en marge du symposium international sur «la traduction et pratiques entre formation et actualisation» ouvert mardi à Oran.

Que propose l'université algérienne pour activer le domaine de la traduction, qui accuse un retard dans notre pays par rapport aux autres pays arabes?

Akis Keltouma: L'université algérienne déploie de grands efforts pour promouvoir la traduction, qui demeure toutefois isolée, souvent individuels et peu collectifs. Ils restent également très limités par rapport à l'activité de cet art dans d'autres régions du Monde arabe. Face à cette situation, l'unité de recherche en traduction et terminologie créée en 2013 s'engage à augmenter l'acte de traduction pour unir les acteurs dans le domaine de la traduction au Maghreb et dans la Méditerranée, en donnant la priorité à l'aspect national, à l'instar de la maison des traducteurs.

Quelle est la réalité de la traduction en Algérie?

En dépit des insuffisances, des indices augurent qu'avec peu d'efforts et beaucoup de volonté, la traduction en Algérie deviendra un des domaines les plus actifs aux niveaux arabe et méditerranéen. Selon les spécialistes, il existe deux courants de la traduction, le premier datant des années 70 et 80 qui critique le mode de formation lui-même permettant aux diplômés d'autres spécialités telles que la Littérature, la langue arabe, l'Anglais et le Français d'exercer la traduction. Fait qualifié de facteur de déséquilibre par les spécialistes qui considèrent que la traduction doit être du seul ressort de ceux qui se sont spécialisés dans le domaine durant leur cursus universitaire. Le second courant, le plus récent entend par traducteur celui qui exerce la

traduction et qui est efficace et non pas celui qui est formé et doté de théories sans pouvoir les mettre en pratique, partant du constat que plusieurs traducteurs autodidactes ont leurs propres travaux et d'une bonne qualité. Cette idée est soulevée par ce symposium.

Il y a ceux qui soutiennent que la traduction doit avoir une formation solide et permanente et ceux qui trouvent que la formation n'est pas tout et doit être accompagnée d'un désir et d'une volonté de produire. Malgré la divergence dans les points de vue, les deux courants convergent pour améliorer la situation de la traduction en Algérie en profitant de l'expérience des universitaires algériens pour perfectionner la formation des traducteurs actuels qui doit se poursuivre.

Quelle évaluation faites-vous de la contribution de votre unité dans l'activation de l'acte de traduction?

A.K: L'unité de recherche en traduction et terminologie du CRASC a été créée avec comme objectif principal la traduction du produit algérien en langues étrangères vers l'arabe. Des projets de l'unité dans le domaine de la traduction ont connu un lent début mais ont vite accéléré depuis 2016. Ce symposium n'est que le fruit de cette nouvelle amorce. Quatre projets, prêts et qui seront édités bientôt, ont trait aux références de base nécessaires aux étudiants et chercheurs en traduction. Il existe également d'autres projets prometteurs qui seront soumis au conseil scientifique du CRASC pour étude. Il s'agit de la réalisation de dictionnaires et encyclopédies spécialisés dont un dictionnaire de criminologie et un autre sur le patrimoine oral dans la Kabylie, qui seront recueillis et traduits de tamazight vers les langues arabe, anglais et français, ainsi que de traduction de références de base dans les disciplines de sociologie, de philosophie et de littérature qui sont en cours de réalisation et qui attendent l'aval du conseil scientifique.

APS

CINÉMA

18 films en compétition au 8^e Fica

Le 8e Festival culturel international du cinéma d'Alger (Fica) prévu du 1 au 8 décembre a programmé à la compétition dix-huit fictions et documentaires dont trois films algériens, a indiqué mardi à Alger la commissaire du festival.

Parmi les films sélectionnés à la compétition figurent neuf fictions sur les 18 films en provenance d'une dizaine de pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique, retenus pour cette 8ème édition du Fica, un festival dédié au film engagé, a dit Zahira Yahia au cours d'une rencontre avec la presse.

«En attendant les hirondelles», une fiction de Karim Moussaoui, lauréate du Grand prix du Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa 2017). «Nous n'étions pas des héros» de Nasredine Guenifi et «Les cheveux démêlés cachent une guerre de 7 ans», une coproduction algéro-française réalisée par Fatima Sissani qui dépeint les portraits de trois femmes engagées dans la guerre de libération nationale, sont en compétition. Egalement au programme de cette édition, le film belge «Molenbeek, génération radicale», «Ciel rouge» (France) et «United Kingdom», un documentaire de l'actrice et réalisatrice britannique Amma Asante, qui devra être présenté en avant-première.

Le public pourra également voir le



documentaire «Vivre avec son fil», portrait sur le photographe de guerre (français) Marc Garanger, un appelé de l'armée française pendant la guerre d'Algérie qui s'est insurgé contre sa hiérarchie en refusant de prendre en photo d'Algériennes voilées.

Parallèlement à la compétition, les organisateurs ont programmé six courts métrages présentés dans une nouvelle section du festival, exclusivement dédié par le passé aux longs métrages, dans le souci de «donner une visibilité aux premières œuvres de jeunes réalisateurs», explique la commissaire.

La section «Premières œuvres», dédiée

aux courts métrages traitant de «questions humanitaires et (des) conflits», devra être compétitive à partir de l'édition 2018 du Fica, a dit Ahmed Bejaoui, membre du commissariat. Outre les projections cinématographiques, le 8e Fica devra rendre hommage à des figures du cinéma algérien comme Mahmoud Zemmouri et Youcef Bouchouchi, récemment disparus, ou vivantes à l'image de Rachid Bouchareb.

Evoquant les volets financier, la commissaire a assuré que les «difficultés financières» dues aux coupes dans les budgets des festivals, n'auront «pas d'impact sur l'organisation et la qualité» de l'événement.

Dans l'impossibilité d'honorer les droits de diffusion, le commissariat, a poursuivi Bejaoui, a dû renoncer aux films dont les producteurs ou réalisateurs ont exigé ces droits, rappelant que grâce au concours financier d'organismes publics comme l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et l'Office national de la culture et de la communication (Onci), partenaires de ce festival, le Fica a pu continuer à exister, alors qu'il n'avait pas bénéficié de «soutien direct» du ministère de la Culture pour l'édition 2016, a-t-il rappelé. Les films au programme du 8e Fica sont projetés à la salle El Mouggag, tandis que la Cinéma-thèque d'Alger est réservée aux re-diffusions.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:55

Le tueur du lac

Avec : Julie de Bona, Lannick Gauthry



Margot découvre sur son téléphone portable le message vocal de Lise lui demandant de ne pas ouvrir à l'homme avec qui elle a rendez-vous. Quand celui-ci arrive, elle parvient à se cacher. Puis, poursuivie par le tueur, elle s'enfuit dans la forêt. Pendant ce temps, à l'hôpital, Clovis découvre son fils dans les bras de Mathilde. Peu après, tout le monde commence à s'inquiéter de la disparition de Marianne.

France 2 20:55

L'émission politique

MAGAZINE POLITIQUE 2 saisons / 35 épisodes



La journaliste reçoit Jean-Luc Mélenchon, député des Bouches-du-Rhône. Après les élections présidentielles de mai dernier où il est arrivé en quatrième position au premier tour, l'ancien ministre socialiste a obtenu un bon score aux élections législatives de juin dernier à Marseille avec son mouvement La France Insoumise dont il est le leader. Son groupe, qui compte désormais 17 députés à l'Assemblée nationale, est devenu une véritable force d'opposition. Mais Jean-Luc Mélenchon n'a pas réussi à mobiliser les Français comme il le souhaitait lors des dernières manifestations contre la politique d'Emmanuel Macron. Pour plus d'efficacité, il souhaite qu'il n'y est plus de séparation entre les mouvements politiques et les syndicats.

France 3 20:55

Un village français

Réalisateur : Jean-Philippe Amar

Avec : Emmanuelle Bach, Thierry Godard



Le préfet est sur le point d'ordonner l'intervention à balles réelles des CRS. Les ouvrières souhaitent discuter de la reprise du travail avec Schwartz. De son côté, le curé rend visite à Lucienne. Il est troublé par la mystérieuse maladie de Bériot, qui lui rappelle l'affaire de l'empoisonnement. Gustave, menacé par les dénonciations de Jérôme, envisage de s'exiler. Et Hortense, ne comprenant pas pourquoi elle n'a pas de nouvelles de son mari, demande à sa camarade Charlotte de l'aider à s'évader de l'asile.

CANAL+ 21:00

Snowfall

Réalisateur : Dan Attias
Avec : Sergio Peris-Mencheta, Carter Hudson



Franklin survit à ses blessures. Il rend visite à Claudia pour obtenir l'identité de ses agresseurs. Puis, Franklin fait équipe avec un truand afin de les retrouver. De son côté, Teddy réceptionne les lanceurs de missiles qui ont été dérobés à l'armée américaine. Il décide d'effacer les numéros de série afin de se protéger. Quant à El Oso il reçoit l'ordre de supprimer un membre de son cartel. Mais il refuse de tuer une personne ayant de la famille.

6 21:00

La France a un incroyable talent

PHASES FINALES



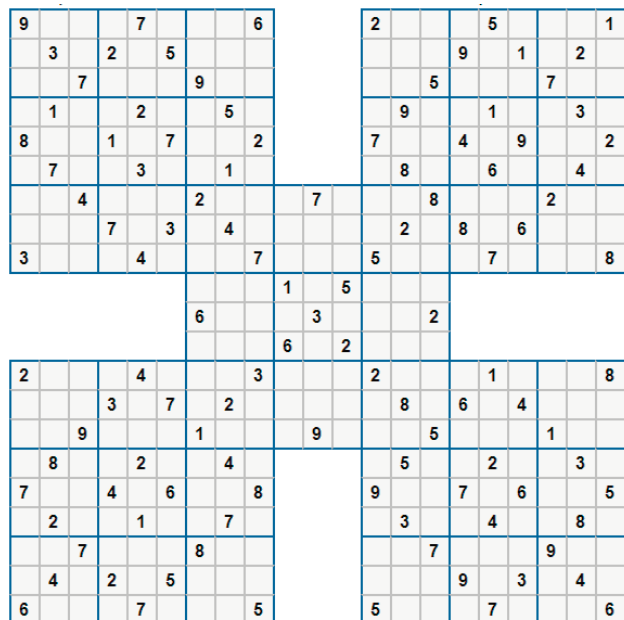
Les deux premières émissions ont d'ores et déjà propulsé quatre artistes en finale, et il reste autant de places encore disponibles. Qui des vingt derniers demi-finalistes parviendra à les décrocher ? Révélation de l'année 2016 avec près de 300 000 albums vendus et de multiples récompenses, Amir vient épauler Hélène Ségara, Eric Antoine et Kamel Ouali. Les candidats redoublent d'efforts pour proposer une nouvelle prestation convaincante. Retour également sur le meilleur des auditions à travers des magnétos inédits qui permettent de découvrir des numéros spectaculaires, drôles mais également émouvants, dangereux ou déjantés.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1734

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

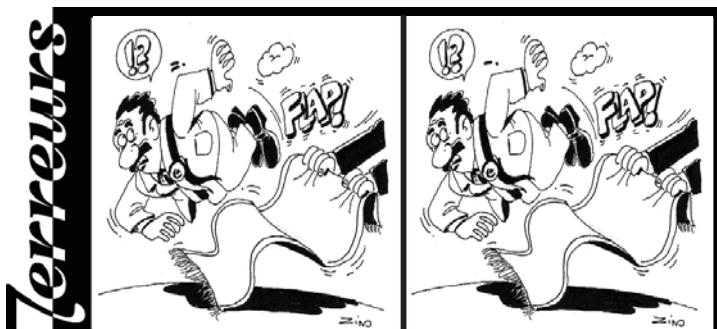
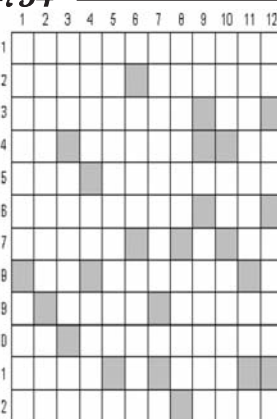


"C'est la présence de la mort qui donne un sens à la vie."

* Maurice Genevoix

Mots croisés n°1734

- Verticalment :**
- Culture des jardins
 - Sentiment intense - Elue de nouveau
 - Mène une vie dissolue - Pronom personnel
 - En les - Causa la perte de
 - Note de musique
 - Téléphone sans fil - Terrains couverts d'herbe
 - Physicien allemand - Pro-
- Horizontalement :**
- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
 - Oubli, lacune - Copain
 - Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
 - Détruire - Police militaire nazie - Compositeur italien
 - Envahissement de la mer (plur.)
 - Automobile - Cérémonie catholique
 - Relatif à l'urine
 - Peintre français - Jeu de cartes
 - Règle de dessinateur - Écrivain irlandais (1672-1729)
 - Île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Écrivain allemand
 - Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
 - Double voyelle - En les - Compositeur aménage



Grille géante n°434

hasards heureux pas très avancée	↓	étoiles de mer	↓	effet du froid	↓	gouver- nerai authen- tiques	↓	partie de l'oreille débarr- bouiller	↓	diras les lettres	↓	repose- raient	↓
↓		lique	↓	↓		↓		↓		↓		↓	
inaccep- table	→											vieille monnaie d'Italie	
↓					sortit de ses rêves	→						↓	
pirate autorisé très courte	→				↓				nommes	→			
↓				têtes d'affiche	→				person- nel	↓	genre de lentilles	→	
		ébauche	→					colorée en brun	→		attaque	↓	
popote	↓	louales	↓	cours sibérien	→	fit feu	→	outil de dessin	↓			obligat- ion de secout	
↓				d'abord	↓	griponoter	↓					↓	
c'est le neptu- nium abrégé	→		réduite en poudre	→				villa russe émér- gence	→		cousin de l'un au enrou- lement	→	
↓			fabriquer	↓				voisine de Dijon nettoyas à fond	↓			↓	
langage celte mote de pilote	→				bases de statues coordi- nation	→						inutilité	
↓					↓	à régler	→			conifère	→	↓	
						parfaites	↓			avala son biberon	→		
dressée	→	former	→						résista	→			
↓		couches d'alliages	↓						traver- seras	↓			
					vétira d'une toge collège	→						immortel	
bien cachée mépri- sable	→				↓		maudit	→				↓	
↓				cordage de mât bonne relation	→		↓	pronom pour lui	↓	desho- nore contre- fait	→		
harassé par son travail	→		affaiblis	↓							trimestre brûlant pot pour fusion	→	
↓			satisfait	↓								terminai- son verbale dupes	
							endosse	→				↓	
							service du passé	↓					
filtre naturel tronc de treille	→				elle a sa tenue l'argent du labo	→						degré musical	
↓				tantale en réaction	→		enver- gure	→				↓	
midi	→				pourris	→				cristal du chef	→		

Solution

C'est arrivé un
30 novembre

1966 : Indépendance de la Barbade
1967 : Indépendance de la République populaire du Yémen du Sud.
1975 : Le Dahomey adopte le nom de République populaire du Bénin.
1998 : Hun Sen est nommé premier ministre du Cambodge.

Célébrations :

- Cities for Life Day commémorant la première abolition permanente de l'époque moderne de la peine de mort en Toscane par Léopold II en 1786.
- Afrique du Sud : Journée Regina Mundi.
- Barbade : Fête de l'indépendance, commémore l'indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni en 1966.
- Écosse : St-Andrew's Day.
- Yémen : Jour de l'indépendance.

Sudoku n°1733

5	2	8	3	9	4	1	6	7
3	6	7	5	8	1	2	4	9
1	4	9	6	7	2	8	5	3
8	5	2	9	4	3	6	7	1
4	1	6	8	2	7	9	3	5
7	9	3	1	5	6	4	2	8
2	3	4	7	1	9	5	8	6
9	7	5	4	6	8	3	1	2
6	8	1	2	3	5	7	9	4
6	4	8	2	7	5	3	9	1
1	3	9	8	4	6	5	7	2
2	5	7	9	3	1	4	8	6
7	2	1	9	8	5	4	6	3
6	9	4	2	3	1	8	7	5
8	3	5	7	6	4	9	2	1
4	6	9	3	1	8	7	5	2
1	5	2	4	7	9	3	8	6
3	8	7	5	6	2	1	9	4
5	1	6	8	4	7	2	3	9
2	4	8	5	9	3	6	1	7
9	7	3	1	2	6	5	4	8

Mots Croisés n°1733

BIREFRINGENT
APICAUX ■ ELOI
REVERSION ■ SB
ACERE ■ ORANTE
GA ■ V ■ SN ■ NIAT
O ■ MEDE ■ ETAL ■
UGOLIN ■ NEIGE
INDEXERA ■ SIR
NEE ■ ISE ■ COQS
ATREE ■ CORNUÉ
GUE ■ MATOISES
EMS ■ ECO ■ C ■ S ■

Grille géante n°433

■	P	■	A	■	A	■	P	■	E	■	B	■	P
■	D	■	S	■	I	■	M	■	A	■	T	■	R
■	C	■	A	■	S	■	A	■	N	■	I	■	M
■	C	■	H	■	I	■	E	■	N	■	E	■	A
■	E	■	S	■	S	■	A	■	I	■	O	■	R
■	A	■	N	■	I	■	S	■	T	■	A	■	R
■	A	■	T	■	O	■	U	■	T	■	A	■	N
■	T	■	I	■	R	■	A	■	I	■	S	■	E
■	R	■	E	■	G	■	D	■	R	■	A	■	P
■	N	■	I	■	E	■	E	■	A	■	U	■	R
■	G	■	R	■	O	■	S	■	O	■	P	■	E
■	A	■	N	■	O	■	N	■	U	■	S	■	E
■	O	■	N	■	L	■	E	■	S	■	T	■	E
■	C	■	R	■	E	■	V	■	E	■	R	■	E
■	G	■	U	■	E	■	R	■	E	■	A	■	I
■	N	■	U	■	S	■	I	■	G	■	N	■	E
■	L	■	I	■	S	■	E	■	N	■	E	■	E
■	E	■	S	■	P	■	A	■	C	■	E	■	R
■	C	■	R	■	I	■	A	■	S	■	T	■	R
■	E	■	T	■	R	■	E	■	S	■	E	■	T

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, EL HADI OULD ALI :

«Démarches en cours pour lever la suspension de la Fédération algérienne de karaté-do»



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a indiqué, mardi à Mila, que des démarches étaient en cours actuellement pour lever la suspension de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) infligée par la Fédération mondiale de la discipline (WKF).

En visite de travail dans cette wilaya, M. Ould Ali a qualifié cette sanction «d'injuste», soutenant que des «efforts intenses» étaient en cours pour résoudre ce problème. Il a également fait savoir qu'une assemblée générale extraordinaire de la FAK était prévue prochainement afin de désigner un bureau chargé de gérer le championnat national de karaté et permettre aux éléments de l'équipe nationale de participer aux compétitions. Pour rappel, l'instance mondiale de karaté a décidé de suspendre la Fédération algérienne, actuellement gérée par Aboubaker Mekhfi à la tête d'un directoire, après avoir demandé au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) de «faciliter» l'organisation d'une assemblée élective et de trouver dans «un délai de 45 jours» une solution aux «dysfonctionnements» que vit la FAK depuis plusieurs mois. Aboubaker Mekhfi avait été désigné fin mai par le MJS à la tête d'un directoire pour gérer les affaires de la FAK en attendant l'organisation d'une assemblée générale élective, une décision considérée «en contradiction» avec les textes et règlements de la Fédération mondiale de karaté et de la charte olympique. Ce même responsable a été suspendu au mois de juillet dernier de toutes les activités et représentations au sein de l'Union des Fédérations africaines de karaté (UFAK), pour une durée de deux ans, pour «diffamation et déclarations calomnieuses», tenues à l'issue des Championnats d'Afrique 2017 de karaté, organisés du 29 mai au 4 juin à Yaoundé (Cameroun). Le MJS a décidé par la suite d'installer une cellule de crise chargée d'examiner l'ensemble des tenants et aboutissants suite à la suspension infligée à la Fédération algérienne de karaté-do.

APS

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL D'EXCELLENCE : 30 arbitres mobilisés pour l'évènement

Trente arbitres de judo (28 messieurs et 2 dames) assureront la direction du Championnat National d'Excellence, prévu les 1-2 décembre prochain à la salle Harcha Hacène d'Alger, ont annoncé hier les organisateurs.

Une compétition d'élite, qui dans le temps s'appelait championnat national «Top 16» avant d'être rebaptisée il y a deux ans en Championnat national d'Excellence, mais en conservant la particularité d'être ouverte uniquement à la crème du judo algérien.

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a d'ailleurs insisté sur la présence de l'ensemble des athlètes de la sélection nationale, aussi bien chez les juniors que chez les seniors (messieurs / dames),

pour relever au maximum le niveau de cette compétition.

Outre les 30 referees mobilisés pour cet événement, la FAJ a retenu Fatiha Rouaf, Kenza Hamri et Zahida Aït-Kaci comme «arbitres de réserve», en précisant que les referees seront «pris en charge par la Ligue d'Alger» au niveau du complexe sportif Ahmed Gheroul, situé à quelques pas de la salle Harcha Hacène, où se déroulera la compétition. «Les arbitres retenus pour les Championnat National d'Excellence tiendront une réunion technique le premier décembre, à partir de 8h00» a ajouté la FAJ dans son communiqué. La précédente édition, disputée en janvier 2016, également à la salle Harcha Hacène, a été outrageusement dominée par les judokas de l'AS Sûreté Nationale (ASSN)



et ceux du Groupement Sportif des Pétroliers (GSP), présents sur pratiquement tous les podiums, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. La compétition était marquée cependant par l'absence de plusieurs internationaux, notamment, Houd

Zourdani (-66 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed Amine Tayeb (+100 kg), qui étaient retenus par la Direction technique nationale (DTN) pour un stage de préparation (4-16 janvier) en Ouzbékistan.

CHAMPIONNATS ARABES SUR ROUTE / CONTRE-LA-MONTRE (INDIVIDUEL MESSIEURS) : L'Algérien Lagab décroche l'or

Le cycliste algérien Az-zedine Lagab, a remporté mardi la médaille d'or du contre-la-montre individuel messieurs (42,8 km/h), aux Championnats arabes de cyclisme sur route qui se déroulent jusqu'à vendredi à Charm el-Cheikh (Egypte).

Lagab (GS Pétrolier), a obtenu la première place en 56 min, 42sec et 32/100, sur un circuit de 42,8 km et une vitesse moyenne de 45,23 km/h, devant l'émirat Youcef Mohamed Ahmed Mirza (58:33.57) et l'Irakien Ali Abdelkader Tain (58:39.26).

L'autre algérien engagé dans la course, Islam Man-

souri, a terminé au pied du podium (4e) avec un chrono de 59:04.13. Hamza Mansouri avait décroché lundi la médaille d'or du contre-la-montre individuel, dans la catégorie «juniors» (28 min, 41 sec et 58 cent), au moment où un autre algérien, Mohamed Amine Nehari a pris la troisième place, en 29:31.71.

De son côté, la sélection algérienne juniors garçons, a été sacrée samedi, championne arabe du contre la montre par équipes, (1 heure 11 minutes et 46 secondes) Cette compétition arabe enregistre la participation de quelque 300 athlètes, représentant 14



pays arabes, à savoir l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Qatar, l'Irak, la Jordanie, la Palestine, le Koweït, le Soudan et Oman.

ÉQUITATION Concours national du trophée fédéral de saut d'obstacles du 30 novembre au 2 décembre à Annaba

Le concours national du trophée fédéral de saut d'obstacles aura lieu du 30 novembre au 2 décembre au Centre équestre d'Aïn Achir à Annaba, a appris l'APS auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA).

Cette compétition équestre, organisée par le club «Nadi Forsane Annaba» en collaboration avec la FEA, verra la participation de 70 couples cavaliers et chevaux cadets, juniors et seniors titulaires du 1er et 2e degré minimum, issus de différents clubs équestres du pays. Huit épreuves sont au menu de ces joutes sportives de

trois jours, dont deux inscrites au programme du trophée fédéral destiné aux cavaliers et cavalières qui n'ont pas participé au championnat national 2017.

La première journée prévoit deux épreuves au barème «A» avec barrage en deux phases à temps différé destinées aux cavaliers et cavalières âgés de 12 ans et plus titulaires de 1er degré et chevaux 5 ans et plus de sur des obstacles de 1,10 à 1,20 mètre.

La seconde journée sera réservée à deux épreuves pour cavaliers âgés de 10 ans et plus et chevaux 4 ans et plus bame A sans bar-



rage sur des obstacles 1 mètre suivie de l'épreuve du premier tour du trophée fédéral qui sera disputé en «small» en deux phases à temps différé.

Ce rendez-vous équestre sera clôturé samedi avec le déroulement de la finale du trophée fédéral cavaliers 15 ans et plus titulaires de 1er et 2e degré, enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus sur des obstacles de 1,20 mètre.

Le vainqueur du trophée fédéral sera celui qui totalisera le moins de pénalités et de temps dans l'ensemble des parcours. Ce concours, créé en 1998, qui vient clôturer la saison sportive, constitue un tremplin pour les cavaliers qui n'ont pas participé au championnat national. Le président de jury est Youcef Khardjadjji, assisté de trois juges, à savoir Malik Hannachi, Anis Belhout et Rabah Bouacha.

3^E ÉDITION DU RALLYE «CHALLENGE SAHARI INTERNATIONAL»: 99 pilotes présents pour un circuit de 8 étapes

99 pilotes vont prendre part à la 3e édition du rallye «Challenge Sahari international» autos et motos prévue du 4 au 12 décembre pour un circuit de 8 étapes et une distance totale de 2500 km, organisée avec le groupe français «Red 4x4», a indiqué mardi, la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM).

Le vice-président de la FASM, Amir Ben Amor a souligné lors d'une conférence de presse animée à Alger, que «99 pilotes dont 40 étrangers participeront au Rallye «Challenge Sahari international», long de 2500 km, alors que 120 pilotes étaient pressentis au départ, dont leur retrait était dû à des considérations «techniques».

Les pilotes étrangers représentent l'Espagne, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Portugal, en plus du pays organisateur, l'Algérie et qui piloteront les motos au nombre de 14, les véhicules tout-terrain (28), 4 véhicules SSV, 4 camions et Peguy. Huit (8) étapes ont été programmées durant ce rallye, à savoir: 1re étape: El-Arricha (Tlemcen)- Naama, 2e étape: Tiout-Taghit, 3e étape: Taghit-Taghit (circuit fermé), 4e étape: Taghit-Taghit (circuit fermé), 5e étape: Taghit-Beni-Abbes, 6e étape: Taghit-Tiout, 7e étape: Tiout-Naama, 8e et dernière étape: Tiout-Oran.

De son côté, le 2e vice-président de l'instance fédérale, Mourad Ouadahi a estimé que «l'objectif de cet événement sportif consiste à offrir à la jeunesse algérienne, un espace professionnel varié, leur permettant d'étaler leur talent de conduite, de tester leurs véhicules, et de se frotter aux pilotes étrangers, lesquels vont découvrir la beauté du Sahara, à travers un circuit difficile et compliqué, tout en s'offrant des moments de détente. «Cette compétition est une occasion de formation pour les pilotes et officiels algériens qui nécessitent une préparation technique et psychologique» a-t-il ajouté. Le partenaire français, Alain Roualland a souligné de son côté que la participation au Rallye «Challenge Sahari international» est difficile, car la victoire ne reviendra pas forcément au plus rapide aussi bien pour le pilote ou le motard, mais à celui qui fera preuve de vigilance».

LIGUE 1 MOBILIS : L'USM Alger, meilleure équipe dans les derbies algérois

Vainqueur mardi soir contre le MC Alger (2-0) dans le «Big derby» de la capitale pour le compte de la mise à jour de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, l'USM Alger a signé sa quatrième victoire en derbies algérois sur les cinq matchs disputés par les «Rouge et Noir», se positionnant comme le nouveau «Roi d'Alger», à trois journées de la fin de la phase aller de la compétition.

L'USMA a grignoté 13 points lors de ses confrontations contre ses «voisins» sur les 15 unités que compte le club algérois dans son compteur.

L'USMA a trébuché qu'une seule fois en derbies face au NA Hussein-Dey (1-1) lors de la 2e journée.

Les coéquipiers de

Mokhtar Benmoussa se sont offert en ouverture du championnat le Paradou AC (2-1) avant d'enchaîner face à l'USM El-Harrach (2-0) et le CR Belouizdad (4-0).

«Les joueurs étaient volontaires et motivés. Je savais qu'ils étaient faits pour les grands rendez-vous. Je pense que le secret de la victoire c'est cette combativité qui a fait la différence.

Pour nous, c'est un succès important pour se relancer», a affirmé le coach de l'USM Alger Miloud Hamdi à l'issue du derby.

L'USMA est suivie dans le classement des derbies par le CR Belouizdad avec 6 points, alors que les gars de «Laâ-ouiba» auront deux derbies encore à disputer face au Paradou AC (13e journée) et le NA Hussein-Dey (14e journée).

Le NA Hussein-Dey suit derrière avec 5 points mais avec un match en moins à jouer

face au Chabab, alors que l'USMH pointe à la 4e place avec 4 points et un match en moins face au CRB (14e journée).

Le MC Alger, le dernier de la classe

Jadis roi d'Alger même au moment où l'équipe traversait ces pires moments, le MC Alger ne fait plus peur pour les clubs de la capitale cette saison.

Le «Doyen» s'est incliné à trois reprises lors des quatre matchs disputés jusque-là depuis le début de la saison, face au CR Belouizdad (2-0) le NA Hussein-Dey (1-0) et enfin l'USMA (2-0), réussissant toutefois à remporter son duel face au Paradou AC (2-1) en attendant de jouer son dernier match face à l'USM El-Harrach (14e journée).

Un bilan mitigé pour une équipe qui misait pourtant sur ce genre de rencontres pour faire la différence et tenter d'al-

ler inquiéter le leader du CS Constantine. «Un derby tu le perds sur un petit détail et c'est ce qu'on a vécu, que ce soit face au CRB, le NAHD ou bien l'USMA.

On sait qu'on aurait pu se montrer bien meilleurs, mais la vérité du terrain est là, on ne peut rien changer.

On se donne à fond, car on joue pour gagner et cela laisse des espaces pour l'adversaire qui profite des occasions pour nous acculer.

Nous devons tout faire pour rectifier le tir rapidement», a tenté de justifier le milieu of-

fensif du MCA Walid Derrardja.

Le nouveau promu en Ligue 1 le Paradou AC reste également sur trois défaites en derbies face à l'USM Alger (2-1), le MC Alger (2-1) et l'USM El-Harrach (3-2) pour un match nul face au NA Hussein-Dey (1-1).

Le PAC n'arrive pas à s'imposer dans ce genre de confrontations en dépit de la présence de joueurs pétris de qualités qui ont pourtant su faire la différence dans d'autres rencontres, à titre d'exemple en déplacement face à l'USM Bel-Abbes (1-0) ou encore à domicile face au MC Oran (1-0).

Classement des derbies :

	Pts	J	G	N	P
1- USM Alger	13	5	4	1	0
2- CR Belouizdad	6	3	2	0	1
3- NA Hussein-Dey	5	4	1	2	1
4- USM El-Harrach	4	4	1	1	2
5- MC Alger	3	4	1	0	3
6- Paradou AC	1	4	0	1	3

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (13e JOURNÉE) : Le leader en péril à Tizi-Ouzou, l'USMB sommée de réagir

Le CS Constantine, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football effectuera un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JS Kabylie alors que la lanterne rouge l'USM Blida est toujours à la recherche de sa première victoire de la saison en accueillant l'Olympique Médéa, à l'occasion de la 13e journée prévue demain et samedi.

Solide leader depuis pratiquement l'entame de la saison, le CSC (27 pts) sera devant un véritable test en rendant visite à la JSK (9e, 15 pts), invaincue depuis l'arrivée à la barre technique d'Azeddine Aït Djoudi.

La JSK est néanmoins appelée à mettre fin à sa période de disette du moment que sa dernière victoire remonte à la 7e journée à domicile face à l'USM El-Harrach (2-1).

Le CSC aura à cœur de revenir avec un bon résultat de quoi lui permettre de conforter sa position en tête du classement et surtout faire un pas de plus pour décrocher le titre honorifique de champion d'hiver.

L'une des surprises de la phase aller, la JS Saoura (2e, 23 pts) aura, a priori, une mission qui reste à sa por-

tée lors de la réception de l'USMH (15e, 9 pts) dans un match où la victoire devrait revenir aux locaux. Intraitables dans leur antre du 20-août-1955 de Béchar, les coéquipiers de Mustapha Djaliit devront tout de même rester vigilants face à «une bête blessée» qui reste sur une défaite concédée à domicile face à l'USM Bel-Abbès (1-2).

Les statistiques sont largement à l'avantage de la JSS, invaincue à domicile depuis janvier 2015.

L'ES Sétif (3e, 20 pts) sera en appel à Alger pour donner la réplique au NA Hussein-Dey (11e, 14 pts), à la recherche de son deuxième succès de rang à domicile après avoir disposé du MCA (1-0) lors de la 11e journée.

Le Nasria aborde cette rencontre amoindri par l'absence de pas moins de neuf joueurs : Harrag, Khacef, Gasmî, Cherfaoui, Ouali, Maaziz, Herida, Oukal et Ardji.

Le Paradou AC et le MC Oran, qui se partagent la 5e place avec 17 points chacun, accueilleront respectivement le CR Belouizdad (5e, 17 pts) et l'USM Alger (9e, 15 pts) dans deux belles affiches qui s'annoncent disputées de part et d'autre. Le CRB, dont la dernière

victoire remonte à la 3e journée (face au MC Alger 2-0, ndr) devra faire face à une équipe du PAC capable du meilleur comme du pire alors que le MCO est appelé à se racheter après sa défaite en déplacement face au CSC (1-0). Le MC Alger (4e, 18 pts), battu mardi lors du derby de la capitale par l'USM Alger (2-0), effectuera un déplacement périlleux à Sidi Bel-Abbès pour affronter la formation de la «Mekerra» (8e, 16 pts).

Battue une seule fois à la maison cette saison (par le PAC 1-0, ndr), l'USMBA aura à cœur de confirmer son succès décroché à Alger face à l'USMH et du coup s'approcher du podium.

En bas du tableau, le DRB Tadjenanet (13e, 11 pts) et l'US Biskra (14e, 10 pts) s'affronteront dans un duel de mal-classés où la victoire est indispensable pour quitter la zone rouge.

Bon dernier avec quatre points, l'USMB se doit impérativement de sortir la tête de l'eau et signer sa première victoire lors de la réception de Médéa (12e, 13 pts).

Le moindre faux pas pourrait compromettre sérieusement l'avenir du club blidéen en Ligue 1.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ CLASSEMENT DES BUTEURS : Darfalou (USM Alger) s'empare de la 3e place

L'attaquant de l'USM Alger Oussama Darfalou, buteur mardi soir lors du derby de la capitale face au MC Alger (2-0) en mise à jour de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football s'est emparé de la troisième place au classement des buteurs avec six réalisations. L'attaquant international A' s'est illustré lors des derbies algérois depuis le début de la saison en inscrivant un but face à l'USM El-Harrach (2-0) et un doublé face au CR Belouizdad (4-0). Le classement est dominé par l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, auteur de 9 buts, devant Mustapha Djaliit (JS Saoura) qui compte 7 réalisations. Le meilleur d'entre eux à la tombée de rideau succèdera à Ahmed Gasmi (NA Hussein-Dey), sacré lors du précédent exercice avec 14 réalisations, dont 8 pénalités.

Classement des buteurs :

9 buts : Mohamed Amine Abid (CS Constantine)

7 buts : Mustapha Djaliit (JS Saoura)

6 buts : Oussama Darfalou (USM Alger)

5 buts : Hamza Banouh (USM El-Harrach), Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura)

4 buts : Badreddine Bahi (Olympique Médéa), Samy Frioui (USM Blida), Atouche Mohamed Hicham (DRB Tadjenanet), Mellal Benamar (USM El-Harrach).

Le programme des rencontres

Demain 1er décembre :

A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - US Biskra (15h00)

A Tizi-Ouzou : JS Kabylie - CS Constantine (16h00)

A Béchar : JS Saoura - USM El-Harrach (18h00)

Samedi 2 décembre :

A Blida (Brakni) : USM Blida - Olympique Médéa (15h00)

A Oran (Zabana) : MC Oran - USM Alger (16h00)

A Alger (20-août-1955) : NA Hussein-Dey - ES Sétif (16h00)

A Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - MC Alger (16h00)

A Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - CR Belouizdad (17h00)

Classement

	Pts	J
1). CS Constantine	27	12
2). JS Saoura	23	12
3). ES Sétif	20	11
4). MC Alger	18	12
5). Paradou AC	17	12
→). MC Oran	17	12
→). CR Belouizdad	17	12
8). USM Bel-Abbès	16	12
9). USM Alger	15	10
→). JS Kabylie	15	12
11). NA Hussein-Dey	14	12
12). Olympique Médéa	13	12
13). DRB Tadjenanet	11	12
14). US Biskra	10	11
15). USM El-Harrach	9	12
16). USM Blida	4	12

TOURNOI DE L'UNAF : L'Algérie accueillera le tournoi des U-15 en avril 2018 (UNAF)

Le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) réservé à la catégorie des moins de 15 ans (U-15) se déroulera en Algérie en avril 2018, a annoncé l'UNAF hier sur son site officiel.

La décision a été prise lundi lors de la réunion du Bureau exécutif de l'instance nord-africaine tenue à Tunis en présence du secrétaire général de la fédération algérienne (FAF) Mohamed Saâd, au nom du président de la FAF Kheireddine Zetchi.

L'Egypte abritera en décembre 2018 un tournoi réservé aux sélections olympiques, pour leur «permettre de préparer les éliminatoires des Jeux olympiques JO-2020 à Tokyo», précise l'UNAF, soulignant que le tournoi des joueurs nés en 1999 (U-20) se déroulera également en Egypte en mars prochain.

Par ailleurs, la Tunisie accueillera en août 2018 les éliminatoires de la zone nord de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 (U17) dont la phase finale aura lieu en Tanzanie.

La Confédération africaine de football (CAF) avait adopté récemment le système zonal, comme l'avait recommandé, à travers une résolution, le Symposium sur le football africain tenu à Rabat (Maroc) en juillet 2017.

Enfin, le Maroc sera le pays hôte du tournoi féminin de l'UNAF, qui sera organisé en mars 2018 en marge d'un séminaire qui va aborder l'actualité et perspectives du football féminin au continent.

LIGUE 1 MOBILIS/MC ORAN : L'interdiction de recrutement plane toujours

Le MC Oran n'a toujours pas épuré ses dettes envers d'anciens joueurs ayant obtenu gain de cause auprès de la chambre de résolution des litiges (CRL), se dit optimiste quant à éviter cette sanction qui menace le club de Ligue 1 algérienne de football en vue du mercato d'hiver.

La CRL a exigé au MCO de s'acquitter d'une somme avoisinant les 8 millions de dinars au profit de certains anciens joueurs ayant quitté le club sans qu'ils ne soient partiellement régularisés, une somme que la direction du club va payer dans les prochains jours, a affirmé à l'APS, le secrétaire général de la formation d'Al-Hamri, Toufik Belahcene.

Le MCO fait partie d'une douzaine de clubs des deux Ligues professionnelles en Algérie disposant d'un ultimatum de la Fédération algérienne de la discipline qui expirera le 15 décembre prochain pour épurer leurs dettes envers d'anciens joueurs au risque d'être interdits de recrutement, en plus d'autres sanctions sportives.

Par ailleurs, l'ancien entraîneur du MCO, Omar Belatoui, vient, lui aussi, d'avoir gain de cause dans la plainte qu'il a déposée auprès de la CRL contre la direction oranaise, tout comme le défenseur Farid Bellabes et le gardien de but, Abdellah Belarbi.

Mais la direction du MCO a décidé, selon son secrétaire général, de porter l'affaire devant la justice.

APS

LIGUE 2 FRANÇAISE - LE HAVRE: L'Algérien Ferhat buteur et passeur face à Nancy Lorraine

L'attaquant international algérien du Havre AC, Zinedine Ferhat a inscrit mardi soir son troisième but de la saison lors de la victoire de son équipe chez l'AA Nancy Lorraine (0-3) lors du match comptant pour la 17e journée de la Ligue 2 française.

Son coéquipier Jean-Pascal Fontaine avait ouvert le score après 26 minutes de jeu avant de s'offrir un doublé deux minutes plus tard suite à une passe décisive de Ferhat.

L'Algérien a inscrit le troisième et dernier but de la partie dans le temps additionnel (90' +3).

Outre ses trois buts depuis l'entame de la saison, l'ancien joueur de l'USM Alger (Ligue 1/Algérie) a conforté sa première place au classement général des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française avec huit offrandes.

Des statistiques fort-intéressantes, qui permettent à Ferhat de réaliser son meilleur parcours dans le Cham-



pionnat de Ligue 2 Française, depuis l'été 2016, lorsqu'il avait débarqué en Normandie.

A l'issue de cette victoire, le Havre se hisse à la troisième place au classement général

avec 31pts au compteur derrière le leader Reims (38 pts) et son dauphin Nîmes (34 pts).

TRANSFERT/MC ORAN : Le gardien Nateche écarte son départ cet hiver pour l'Arabie Saoudite

Le gardien de but du MC Oran, Abderraouf Nateche, convoité par un club saoudien en vue du mercato hivernal, a écarté mercredi l'idée de quitter son équipe de Ligue 1 algérienne de football en janvier prochain, préférant reporter son éventuel transfert à la fin de saison.

«Un club saoudien me veut. C'est mon agent, Abderraouf Zarabi (ex-international) qui est en contact avec cette formation qui souhaite m'enrôler dès cet hiver.

Mais personnellement, je préfère reporter mon transfert à la fin de saison», a déclaré Nateche à l'APS.

«Je ne veux pas laisser tomber mon club dans ces moments précis, surtout que mon remplaçant est un jeune qui manque d'expérience. Aussi, il sera difficile à la direction du MCO de recruter un autre gardien lors du mercato hivernal.

Ce sont là les principales raisons qui me poussent à ajourner mon départ », a-t-il encore expliqué. Nateche (35 ans) verra son contrat avec le club-phare de



la capitale de l'Ouest du pays expirer en juin prochain, ce qui lui permettra de choisir librement sa prochaine destination.

Il est considéré actuellement comme

l'un des meilleurs portiers dans le championnat national, bien qu'ils soient nombreux les spécialistes à s'interroger sur les raisons ayant retardé l'émergence de ce portier ayant connu plusieurs clubs dans sa carrière à l'image de l'USM El Harrach, la formation de sa ville natale, l'ES Sétif, le NA Hussein Dey et le CS Constantine. Les autorités footballistiques en Arabie Saoudite ont autorisé pour la première fois cette saison les clubs locaux à engager des gardiens de but étrangers. Depuis, les portiers algériens sont très sollicités par les formations de la péninsule arabe. Déjà, l'ex-international Azzeddine Doukha garde les bois du club d'Ohod.

Il pourrait être rejoint dans le championnat saoudien par son ex-coéquipier en équipe nationale, Raïs M'Bolhi qui vient de rompre son contrat avec Rennes (L1, France), alors que Mohamed Lamine Zemamouche, le dernier rempart de l'USM Alger, vient de décliner une offre d'un club saoudien, selon ses affirmations.

CHAN-2018 : Les arbitres algériens Ghorbal et Gouraro présélectionnés (CAF)

Les arbitres internationaux algériens Mustapha Ghorbal et Mokrane Gourari figurent dans la liste des 44 arbitres et assistants présélectionnés pour officier à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévue au Maroc, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Les 44 arbitres et arbitres assistants ont entamé mardi un stage de cinq jours en Egypte pour sélectionner les hommes en noir qui dirigeront les rencontres du CHAN-2018 qui se dérouleront dans les villes marocaines de Casablanca, Marrakech, Tanger et Agadir.

Le séminaire des arbitres du Caire est scindé en deux parties, l'une consacrée à l'analyse théorique et tac-

tique du jeu ainsi qu'à l'examen de clips vidéo des matchs, et l'autre à des séances pratiques avec les joueurs qui aura lieu au centre technique de la Fédération égyptienne de football au Caire. Un autre sujet d'intérêt sera abordé lors de ce stage. Il s'agit de l'utilisation de l'arbitrage assistant vidéo (VAR) pour être expérimenté pour la première fois sur le continent pendant le CHAN-2018, prévu du 13 janvier au 4 février. Les participants ont également subi un examen médical pour vérifier leur état de santé général et leur condition physique. Selon le directeur de l'arbitrage de la CAF Eddy Maillet, les arbitres retenus pour le CHAN-2018 seront nommés après évaluation à l'issue du stage de cinq jours.

Liste des 44 arbitres présélectionnés:

Mustapha Ghorbal (Algérie), Mokrane Gourari (Algérie), Helder Maartins De Carvalho (Angola), Seydou Tiana (Burkina Faso), Pacifique Ndabihawenimana (Burundi), Elvis Guy Noupue Nguogou (Cameroun), Abou Coulibaly (Côte d'Ivoire), Jospin Luckner Malonga (Centrafrique), Jean-Jacques Ndala Ngambo (RD Congo), Soulaïmane Amaldine (Comores), Ibrahim Nour El Din (Egypte), Styven Danek Moutasssi Moyo (Congo), Bamlak Tessema Weyesa (Ethiopie), Hassan Egueh Yacin (Djibouti), Daniel Nii Ayi Laryea (Ghana), Mahmoud Abouelregal (Egypte), Davies Ogenche Omweno (Kenya), Berhe O'Michael (Erythrée), Hamada Nampindrazza (Madagascar), Sidiki Sidibe (Guinée), Mahamadou Keita (Mali), Gilbert Cheruiyot (Kenya), Ahmad Imtehaaz Heeralall (Maurice), Souru Phatsoane (Lesotho), Noureddine El Jaafari (Maroc), Attia Amsaad (Libye), Jackson Pavaza (Namibie), Lionel Andriannantenaina (Madagascar), Ferdinand Udoh Aniete (Nigeria), Moriba Diakite (Mali), Louis Hakizimana (Rwanda), Lahcen Azagou (Maroc), Maguette Ndiaye (Sénégal), Arsénio Chadreque Marengula (Mozambique), Victor Miguel Gomes (Afrique du Sud), Abdoul Aziz Moctar Saley (Niger), El Fadil Mohamed Hussein (Soudan), Mohammed Abdallah Ibrahim (Soudan), Sadok Selmi (Tunisie), Frank John Komba (Tanzanie), Brian Nsubuga Miro (Ouganda), Yamen Melloulchi (Tunisie), Wisdom Chewie (Zambie), Norman Matemera (Zimbabwe).

CONTE VEUT MAINTENIR LA PRESSION

Pourtant, la pression est essentielle à la performance selon l'Italien : "La pression est déterminante. S'il n'y en a pas, je la mets : sur moi, sur mes joueurs, sur le club. C'est vital pour créer quelque chose, et gagner." "Nous faisons notre maximum. Nous avons 11 points de retard sur City mais nous avons joué les cinq autres équipes de tête. Nous sommes en seconde phase de Ligue des Champions, et nous avons un quart de finale de Carabao Cup à jouer." "Nous devons nous concentrer sur l'équipe qui est devant nous", assure Conte, "pour le moment, c'est United. Si nous arrivons à les rattraper, alors nous pourrions commencer à penser à l'équipe qui vient ensuite".

Mourinho ironise sur Lukaku

Après un superbe début de saison, l'attaquant de Manchester United Romelu Lukaku (24 ans, 14 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) traverse une période difficile avec seulement 1 but en 11 matchs toutes compétitions confondues.

Face aux médias, l'entraîneur manchesterien José Mourinho a préféré jouer la carte de l'humour au moment d'évoquer la disette de l'international belge. "Je pense qu'il a besoin d'un gros contrat pour ses chaussures car en ce moment, il n'a de contrat avec aucune marque, c'est pour cette raison qu'il joue avec des chaussures noires. Je crois qu'il a besoin qu'une marque lui donne les bonnes chaussures et le paye le bon prix et alors il recommencera à marquer, a ironisé le Portugais avant d'être plus sérieux. Il travaille incroyablement bien. C'est un joueur, un professionnel incroyable et un super collègue. Je ne pourrais pas être plus content de lui." Malgré les difficultés de Lukaku, les Red Devils restent performants en occupant actuellement la 2e place.

Mahrez : «On a marqué deux buts fantastiques»

Frustré le weekend dernier lors de la rencontre face à West Ham, Riyad Mahrez s'est remis sur le droit chemin ce mardi face à Tottenham. En effet, Leicester a enregistré une précieuse victoire face à Tottenham (2-1) qui lui permet de remonter à la 9ème place du classement de la Premier League. Riyad Mahrez a joué un rôle important dans cette victoire en inscrivant le deuxième but de son équipe d'une superbe frappe du pied gauche. A l'issue de la rencontre, l'international algérien s'est montré très satisfait de cette victoire : "On a marqué deux buts fantastiques. Mais il faut bien ça pour venir à bout d'une équipe comme Tottenham. En première période nous avons bien attaqué avant de bien défendre en seconde période. Ces trois points sont mérités".



HIGUAIN FINALEMENT APTE FACE À NAPLES ?

La Juventus va tout mettre en œuvre pour que Gonzalo Higuain soit prêt à jouer contre Naples mais tout dépendra de la douleur ressentie par le joueur. La course contre la montre a débuté pour le Juventus et Gonzalo Higuain a débuté. Opéré de sa main gauche fracturée lundi, il pourrait bien effectuer son retour bien plus tôt que prévu et être finalement pressenti pour prendre part au choc à Naples vendredi prochain. Giorgio Chiellini a livré son sentiment sur le cas de son coéquipier : "Il a été opéré et il va mieux. Ça c'est sûr. Ce sont des situations compliquées et complexes. Évidemment, il fera tout ce qu'il peut pour être là car c'est un match auquel il tient particulièrement."

Yaya Touré vers la MLS ?

Alors que son nom a récemment circulé du côté de l'Inter Milan, le milieu de terrain Yaya Touré pourrait finalement finir la saison avec Manchester City. Ensuite, ce dernier pourrait quitter le continent européen pour découvrir la Major League Soccer. Selon TMW, l'international ivoirien pourrait s'engager avec New York City, club qui appartient également à l'actionnaire des Citizens. Dans ce cas, le joueur pourrait devenir le joueur le mieux payé du championnat américain.

Lichtsteiner a dit non ?

En fin de contrat en juin prochain, le latéral droit de la Juventus Turin Stephan Lichtsteiner (33 ans, 13 matchs en Serie A cette saison) a été invité à quitter le club italien dès cet hiver selon les informations du média Calcio Mercato. Et malgré une approche de l'Olympique de Marseille, le Suisse aurait refusé cette option. En effet, l'ancien joueur de Lille souhaiterait aller au bout de son

engagement avec la Vieille Dame avant de considérer ses options l'été prochain, où il sera totalement libre. Concernant l'OM, les dirigeants devraient avoir d'autres priorités cet hiver puisque le poste de latéral droit n'est pas vraiment un problème avec les présences dans l'effectif d'Hiroki Sakai et de Bouna Sarr.



ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN: Signature d'un mémoire d'entente et de coopération dans le domaine des sciences et des technologies

L'Algérie et l'Azerbaïdjan ont signé hier un mémoire d'entente et de coopération dans le domaine des sciences et des technologies notamment les sciences exactes.

Le mémoire d'entente a été signé par la présidente de l'Académie algérienne des sciences et technologies (AAST), Mme Allab Yaker Malika et le président de l'Académie nationale des sciences d'Azerbaïdjan, M. Alizadeh Akif Aghamehdi Oglu, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerrouati et du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

Mme Allab a réaffirmé la volonté de l'Algérie à "établir des liens solides dans les domaines scientifiques et technologiques entre les deux académies, à travers le lancement et la mise en œuvre de mesures stratégiques communes".

La signature de ce mémoire d'entente a été faite dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale, à travers l'encouragement d'échanges scientifiques fructueux, outre l'implication de l'AAST dans les activités et travaux des réseaux des académies internationales et sa participation en tant que représentant de l'Algérie au sein des institutions scientifiques internationales", a-t-elle dit, rappelant à cet effet l'adhésion de l'AAST aux réseaux des académies euro-méditerranéennes et africaines des sciences.

Les autorités algériennes "œuvrent à édifier un Etat moderne et prospère, en concentrant leurs efforts sur le système de formation dans tous les domaines notamment celui des sciences et technologies", a-t-elle indiqué, précisant que l'AAST aspirait à relever ces défis, à travers "la mobilisation des compétences de l'académie dans ce domaine".

M. Alizadeh a estimé pour sa part que ce mémoire d'entente était "à même d'encourager et de consolider la coordination entre les deux institutions dans les domaines scientifiques dont les sciences exactes", rappelant qu'il "permettra la création d'une plate-forme de coopération commune visant à former les jeunes cadres scientifiques des deux pays".

Il a évoqué la possibilité de programmer l'envoi de missions scientifiques d'Algérie vers son pays pour poursuivre des études de doctorat, outre la possibilité d'établir une coopération commune dans le cadre des projets scientifiques internationaux".

Créée en vertu du décret présidentiel du 10 mars 2015, à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'AAST est composée de 200 membres académiques permanents élus par leurs pairs. Elle compte plusieurs filières scientifiques scindées en deux départements, à savoir: les sciences et les technologies.

Décès du sénateur Slimani Abdelkrim d'un arrêt cardiaque à Boumerdès

Le membre du Conseil de la nation, Abdelkrim Slimani, dit Djamel, est décédé mardi après midi suite à une crise cardiaque durant son transfert sur une clinique privée à Boumerdès, a-t-on appris de source médicale. Le défunt, membre du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND), originaire de la ville des Issers (est de Boumerdès), est décédé d'un arrêt cardiaque alors qu'il ne souffrait d'aucune maladie, précise la même source.

APS

5^E SOMMET UNION AFRICAINE-UNION EUROPÉENNE (UA-UE), Arrivée de M. Ouyahia à Abidjan

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, est arrivé mardi soir à Abidjan (Côte d'Ivoire) où il représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 5^e sommet Union africaine-Union européenne (UA-UE), prévu hier et aujourd'hui.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, de le représenter aux travaux du 5^e sommet Union africaine-Union européenne qui doit se tenir mercredi et jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire), avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Le Premier ministre est accompagné du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.



ALGÉRIE - OUGANDA

M. Ouyahia s'entretient à Abidjan avec son homologue ougandais Ruhakana Rugunda

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, en sa qualité de représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika au 5^e sommet Union africaine-Union européenne, s'est entretenu hier à Abidjan (Côte d'Ivoire) avec son homologue ougandais Ruhakana Rugunda.

L'entretien qui s'est déroulé peu avant le début du sommet UA-UE, a porté sur les relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur renforcement.

Les deux Premiers ministres ont

souligné, à cet égard, leur engagement à travailler ensemble en vue de renforcer et diversifier les échanges entre les deux pays.

L'entretien a également permis aux deux Premiers ministres de procéder à un échange de vues sur certaines questions régionales et internationales d'intérêt commun. Dans ce cadre, ils ont abordé le partenariat UA-UE, soulignant l'impératif d'une action concertée en vue de le renforcer davantage au bénéfice des deux parties. La question du Sahara occidental

a également été abordée. A cette occasion, le Premier ministre ougandais a transmis un message de fraternité et d'estime du président ougandais Yoweri Museveni au président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a, pour sa part, prié son homologue de transmettre les salutations fraternelles du Président Bouteflika au Président Museveni.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel.

ALGÉRIE - ESTONIE

M. Ouyahia s'entretient à Abidjan avec son homologue estonien Juri Ratas

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia, en sa qualité de représentant du président de la République Abdelaziz Bouteflika au 5^e sommet Union africaine-Union européenne (UA-UE), s'est entretenu hier à Abidjan avec son homologue estonien Juri Ratas, dont le pays assure la présidence de l'UE. Au cours de cet entretien qui s'est déroulé peu avant le début du sommet UA-UE dans la capitale ivoirienne, M. Ouyahia a abordé avec son homologue l'état et les perspectives de la coopération entre les deux pays.

MM. Ouyahia et Ratas ont abordé aussi les principales questions inscrites à l'ordre du jour du sommet UA-UE et ont, à cet égard, exprimé leur attachement au renforcement de la coopération qui existe entre les deux Or-

ganisations tout en se félicitant de la tenue du sommet d'Abidjan qui constitue une étape importante dans ce cadre. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

FRANCE - ALGÉRIE

Tamazight peut faire l'objet d'une évaluation pour l'intégrer au bac français selon le ministère français de l'Education

La langue amazighe (tamazight) peut faire l'objet d'une évaluation pour pouvoir l'intégrer en France en tant qu'épreuve écrite facultative au baccalauréat, a indiqué le ministère français de l'Education.

"L'apprentissage de la langue amazighe n'est pas proposé dans le système scolaire français, mais cette langue peut toutefois faire l'objet d'une évaluation au titre d'une épreuve écrite facultative du baccalauréat", a répondu le ministère à une question écrite du député de la Nouvelle Gauche Régis Juanico qui attirait son attention sur l'enseignement de la langue et de la culture amazighes.

Dans sa réponse publiée mardi dans le Journal Officiel, le ministère a rappelé que les enseignements de langue et de culture d'origine (ELCO) sont organisés par des accords bilatéraux d'Etat à Etat signés entre 1977 et 1985 et publiés sous forme de décrets sur la base de la Directive européenne du 25 juillet 1977 qui vise à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants. Ces enseignements concernent neuf Etats, rappelle-t-on. Il s'agit de l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie et la Turquie.

Concernant les trois pays du Maghreb où la langue amazighe est parlée, l'accord avec l'Algérie, qui l'a inscrite dans sa Constitution en tant que langue nationale et officielle, a été signé à Paris le 1^{er} décembre 1981 dans le cadre de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement à l'intention des élèves algériens en France.

A cet effet, le ministère français de l'éducation a indiqué que dans le cadre des négociations relatives à l'évolution des ELCO en enseignements internationaux de langues étrangères (EILE) qui ont été menées avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, "seule la transformation du dispositif d'enseignement de la langue arabe a été abordée". Le député a fait remar-

quer que la langue amazighe "n'a pas été prise en compte, alors même qu'elle représente une part importante des langues parlées dans les pays du Maghreb", soulignant que son usage en France "concernerait environ la moitié de la population originaire de ces pays". L'enseignement de tamazight est assuré en France, pour la communauté algérienne, par le service ELCO-Algérie coordonné par le professeur Noureddine Toulalbi.

Cette langue, qui n'est pas encore intégrée dans le système scolaire français comme l'arabe, est enseignée à travers les associations culturelles dans plusieurs villes françaises, dont Paris et ses banlieues, Roubaix, Rouen, Toulouse, Nancy. C'est une vingtaine d'enseignants qui assurent les cours à environ 900 élèves, a-t-on indiqué au niveau de l'ELCO-Algérie, précisant que tamazight est enseigné à l'Ecole internationale algérienne Malek-Benabi de Paris dans les trois paliers de l'enseignement.